

ROBEX

RESSOURCES ROBEX INC. | TSX-V: RBX



RAPPORT ANNUEL 2021



robexgold.com



MOT DU PRÉSIDENT

C'est un Président heureux qui écrit ces lignes, car Robex a bien évolué.

En ce début d'année 2022, pendant que nous avons continué à améliorer Nampala, nous avons passé beaucoup de temps à trouver un nouveau projet minier ambitieux à intégrer dans notre Groupe.

Il a fallu des mois de recherches de projets et d'examen d'opportunités. Le travail réalisé a abouti au rapprochement entre Robex et Sycamore que nous avons annoncé le 20 avril dernier et qui va permettre de démarrer une nouvelle mine d'or en Guinée, à faible coût, et ainsi créer un Groupe produisant avec Nampala plus de 200 000 oz par an d'ici 2024.

Kiniéro est un grand projet minier avec énormément de potentiel géologique. Sycamore entrera dans Robex par un simple échange de titres, permettant ainsi de conserver la capacité financière des deux sociétés. Les ressources financières de Robex resteront donc intégralement disponibles pour les opérations de Nampala, la continuité de notre exploration et surtout, le démarrage du nouveau projet de Kiniéro.

Ce projet offre de surcroît des avantages inhabituels puisque le site a été en exploitation pendant 12 années jusqu'en mars 2014. Nous ne partons donc pas d'une terre vierge. Il existe déjà des infrastructures de toutes natures sur le site, qui ont été rénovées par Sycamore, et un investissement important a été réalisé en exploration et interprétation des données géologiques incluant les données historiques. Tout ceci a abouti à une compréhension très pointue de la géologie et la découverte de nouveaux gisements et d'extension sur la propriété.

Grâce à ce préexistant, les équipes de Robex et Sycamore ne travaillent pas seulement sur la clôture juridique, mais elles sont aussi entrées, depuis plusieurs mois déjà, dans les choses très concrètes et une collaboration prometteuse.

La mise en œuvre des synergies entre Robex et Sycamore a déjà commencé à donner ses fruits par la refonte complète du processus d'exploration de Robex grâce à l'expérience des géologues de Sycamore en Afrique de l'Ouest.

Les collaborateurs et cadres de Robex, apportant leur expertise dans le développement et l'exploitation d'usine, se sont d'ores et déjà rendus en Guinée pour consolider le projet de Kiniéro.


Robex a engagé des investissements en ingénierie et en exploration afin d'avancer sur l'étude de pré-faisabilité de Kiniéro qui sera publiée au deuxième trimestre 2022.

Les travaux en commun, depuis plusieurs mois, ont permis de donner au projet Kiniéro une plus grande amplitude que celle envisagée initialement par Sycamore et d'en informer les autorités guinéennes qui ont donné leur accord pour ce qui deviendrait la 4e plus importante mine d'or en Guinée.

Robex entend appliquer avec rigueur à Kiniéro sa stratégie de développement durable et inclusive qui doit permettre à toutes les parties prenantes de prospérer.

Enfin, malgré une nouvelle année marquée par des crises locales, nous sommes fiers d'avoir pu continuer à apporter au Mali notre soutien aux populations locales et d'avoir maintenu, aux meilleurs standards, la sécurité de notre site minier de Nampala, notamment en renouvelant la certification ISO 45001.

Je profite de l'occasion pour remercier tous nos collaborateurs et partenaires partout dans le monde pour tous les efforts accomplis jusqu'à présent et de leur souhaiter, ainsi qu'à nos actionnaires, une belle année 2022.



Georges Cohen
PRÉSIDENT

TABLE DES MATIÈRES



RAPPORT DE GESTION	1
1. FAIT IMPORTANTS	2
A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2021	2
B. RÉSUMÉ CORPORATIF POUR 2021	3
C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2022 : ANNÉE DE TRANSFORMATIONS	4
D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS	5
2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6
A. RÉSULTATS	6
B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	8
C. RÉSULTAT GLOBAL	8
D. SITUATION FINANCIÈRE	8
E. FLUX DE TRÉSORERIE	10
F. ÉTAT DE LA DETTE NETTE	12
G. AUTRES ÉLÉMENTS	12
3. RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS DU QUATRIÈME TRIMESTRE	14
4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	15
5. OPÉRATIONS	17
A. EXPLOITATION MINIÈRE : MINE DE NAMPALA	17
B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA	19
C. EXPLORATION	20
D. LA MAISON DE COMMERCE	21
6. RESPONSABILITÉ SOCIALE CORPORATIVE	22
A. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)	22
B. CONTRIBUTIONS AU MALI	28
C. RÉPONSE POUR LA COVID-19	28
D. MINE-ÉCOLE	29
E. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRES POUR 2021	30
F. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE	31
7. RISQUES ET INCERTITUDES	32
A. RISQUES FINANCIERS	32
B. RISQUES OPÉRATIONNELS	33
8. CAPITAL-ACTIONS	42
9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	42
A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION	42
B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	43
C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES	43
10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	44
11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	46
12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	47
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS	48

ROBEX

RAPPORT DE GESTION



RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX). La Société exploite actuellement la mine de Nampala et est titulaire de cinq permis d'exploration au Mali. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il a également pour but de montrer que la Société est un acteur citoyen et responsable engagé dans des actions aux effets durables. Ce rapport de gestion, daté du 2 mai 2022, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés annuels audités (les « états financiers ») au 31 décembre 2021. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien. L'euro et le franc CFA sont les monnaies fonctionnelles de la Société. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont donc exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1. FAIT IMPORTANTS

A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2021

	2021	2020	Variation
Onces d'or produites	46 554	50 348	-8 %
Onces d'or vendues	46 002	50 963	-10 %
(arrondis au millier de dollars près)			
Revenus – Ventes d'or	103 893 000	120 830 000	-14 %
Résultat opérationnel	37 094 000	48 529 000	-24 %
Résultat net attribuable aux actionnaires	15 893 000	44 609 000	-64 %
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,026</i>	<i>0,076</i>	-66 %
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,026</i>	<i>0,074</i>	-65 %
Montants ajustés			
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	29 668 000	45 046 000	-34 %
<i>Par action¹</i>	<i>0,049</i>	<i>0,076</i>	-36 %
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	33 768 000	65 090 000	-48 %
<i>Par action¹</i>	<i>0,056</i>	<i>0,111</i>	-50 %
Total de l'actif	142 668 000	116 774 000	+22 %
Total du passif	44 020 000	25 535 000	+72 %
Dette nette³	(9 281 000)	(1 008 000)	NA
Statistiques			
(en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 258	2 371	-5 %
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	1 502	1 277	+18 %
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) ¹	956	797	+20 %

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Se reporter à la section « État de la dette nette » du présent rapport à la page 12.

B. RÉSUMÉ CORPORATIF POUR 2021

La production 2021 a été de 46 554 oz conformément à l'objectif révisé de >45 000 oz. Comparativement à l'année 2020, la teneur alimentée plus faible cette année, soit de 0,81 g/t par rapport à 0,93 g/t, a partiellement été compensée par une meilleure récupération (91,4 % vs 88,1 %) et une augmentation du tonnage. En décembre dernier, le remplacement des pompes de cyclone nous a permis d'éliminer la principale cause de limitation du tonnage en 2021, nous permettant ainsi de rehausser les objectifs de production de Nampala pour 2022. Nous avons ouvert 4 nouvelles fosses pour exploiter les nouvelles ressources que nous avons découvertes à la suite du succès de notre campagne d'exploration de 2019 et 2020. Nous avons aussi atteint la transition qui passera progressivement dans le mix d'alimentation de l'usine.

Considérant la baisse de la production, la diminution du prix de l'or et la hausse des coûts d'énergie, le résultat opérationnel 2021 a été de 37,1 millions CAD comparé à 48,5 millions CAD en 2020. Le résultat net 2021 attribuable aux actionnaires de 15,9 millions CAD (vs 44,6 millions CAD en 2020) intègre une provision exceptionnelle d'impôt de 14,3 millions CAD en 2021 comptabilisée à la suite de la réception de projet d'avis de cotisation portant sur les exercices 2016 à 2018, représentant la sortie de fonds la plus probable à l'heure actuelle.

En vue de développer nos permis, nous avons débuté des travaux d'exploration (géochimie, réinterprétation de la géophysique, échantillons de surface) sur la zone de cisaillement sénégal-malienne (Sanoula et Diagounté) ainsi que sur nos permis adjacents à Nampala (Mininko et Gladié). Les forages par circulation inversée (RC) et au diamant ont débuté au début de l'année 2022 avec pour objectif d'augmenter les ressources. Une refonte complète de notre processus d'exploration est en cours avec l'équipe de géologues de Sycamore Mining Ltd (ci-après : « Sycamore »).

Durant l'année 2021, la direction a consacré des efforts conséquents pour finaliser une première étape majeure du développement du Groupe. Ce travail a abouti au rapprochement de Robex avec la société Sycamore en vue de former un producteur d'or important en Afrique de l'Ouest, à faible coût, multi-actifs et multi-juridictions. Le 20 avril 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions (« SPA ») dans laquelle la Société émettra un maximum de 403 600 000 actions ordinaires (moins les ajustements de clôture tels que les passifs potentiels) dans le capital-actions de Robex en échange de 100 % des actions en circulation de Sycamore. La clôture est attendue avant la fin du deuxième trimestre de 2022.

C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2022 ¹: ANNÉE DE TRANSFORMATIONS

Après le démarrage de Nampala en 2017, le doublement des ressources et les dividendes en 2020, le Groupe avance de nouveau en 2022 avec l'acquisition du projet de Kiniéro situé en république de Guinée. Ce rapprochement a déjà renforcé considérablement nos équipes techniques et nous permettra de tirer le maximum de nos propriétés au Mali, dont celle de la mine de Nampala qui restera un actif clé dans le développement de la Société. Parallèlement au travail juridique pour la clôture de la transaction, les objectifs du Groupe pour 2022 sont les suivants :

- **Intégration de Sycamore** : Robex intégrera les équipes de Sycamore dans sa structure avec le déploiement de l'ensemble de ses procédures pour les ressources humaines, l'environnement, la sécurité, la comptabilité et les systèmes d'information. Nous allons établir une collaboration étroite entre les deux sites miniers pour diffuser les meilleures pratiques et former l'ensemble des collaborateurs.
- **Préparation de la phase de construction de Kiniéro** : L'ensemble des équipes travaillent pour finir l'étude de pré-faisabilité (« ÉPF ») conforme à la Norme canadienne NI 43-101, prévue pour le deuxième trimestre 2022. Cette étude pourra être suivie d'une étude de faisabilité (« ÉF ») afin de pouvoir démarrer la construction de l'usine. De nombreux travaux sont nécessaires, notamment des forages de définition et de l'ingénierie, qui vont se poursuivre sur l'ensemble de l'année.
- **Amélioration des performances de Nampala** : L'optimisation du plan minier est désormais en continue ce qui est une priorité pour la Société. L'objectif est de maximiser les flux de trésorerie pour supporter la croissance du Groupe.
- **Contribution à l'environnement** : La centrale solaire va démarrer à la fin du deuxième trimestre, ce qui réduira significativement nos émissions de 3 000 tonnes de CO₂, en économisant 1 147 000 litres de carburant, tout en améliorant nos coûts de production.
- **Exploration au Mali et en Guinée** : L'exploration revient au cœur de la stratégie pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables dans l'usine de Nampala et la future usine de Kiniéro.
- **Marché de capitaux** : Robex désire améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers pour augmenter la liquidité du titre boursier à court terme. Le Groupe envisage la possibilité de « graduer » au TSX afin d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs.

Nos prévisions pour l'année 2022 sont :

	Réalisations 2021	Prévisions 2022
Mine de Nampala		
Production d'or	46 554 onces	> 50 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») ² (par once vendue)	1 502 \$CA (1 199 \$US ³)	< 1 500 \$CA (1 197 \$US ³)
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	6,1 millions \$CA	4,9 millions \$CA
Frais de découverte	21,9 millions \$CA	15,5 millions \$CA
	28,0 millions \$CA	20,4 millions \$CA

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » à la page 47 du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

² Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

³ Les montants en dollar canadien ont été convertis en dollar américain selon le taux annuel moyen pour 2021, soit 0,7980.

Les charges administratives pour le Groupe sont estimées à 13,3 millions \$CA pour 2022.

Plusieurs hypothèses ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2022, notamment :

- Prix de l'or : 2 185 \$CA par once
- Prix du carburant : 1,55 \$CA par litre
- Taux de change EUR/CAD : 1,3675

D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

✦ PRIX DE L'OR

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing Price*), a fluctué d'un sommet de 1 942 USD à un prix plancher de 1 701 USD l'once (sommet de 2 482 CAD à un prix plancher de 2 145 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été de 2 255 CAD l'once, comparativement à 2 409 CAD l'once pour la même période en 2020, ce qui représente une diminution de 154 CAD.

(en dollars par once)	2021					2020
	T4	T3	T2	T1	Annuel	Annuel
Cours moyen fixé à Londres USD	1 797	1 789	1 813	1 796	1 799	1 800
Cours moyen fixé à Londres CAD	2 266	2 253	2 227	2 274	2 255	2 409
Prix de vente moyen réalisé CAD	2 266	2 269	2 219	2 281	2 258	2 371

✦ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 593 FCFA le litre (équivalent à 1,34 CAD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 comparativement à 616 FCFA le litre (équivalent à 1,44 CAD) pour la même période en 2020.

La mise en service de la centrale solaire confirme à posteriori la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental.

✦ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro, et suit donc les fluctuations de l'euro.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le dollar canadien a gagné du terrain par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2020. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus¹.

¹ Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (CAD) se présentent comme suit :

EUR / CAD	2021	2020
31 mars (clôture)	1,4759	1,5584
30 juin (clôture)	1,4699	1,5305
30 septembre (clôture)	1,4801	1,5631
31 décembre (clôture)	1,4391	1,5608
Premier trimestre (moyenne)	1,5251	1,4826
Deuxième trimestre (moyenne)	1,4802	1,5256
Troisième trimestre (moyenne)	1,4851	1,5575
Quatrième trimestre (moyenne)	1,4408	1,5537
Exercice (moyenne)	1,4828	1,5298

2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A. RÉSULTATS

	2021	2020
Onces d'or produites	46 554	50 348
Onces d'or vendues	46 002	50 963
(arrondis au millier de dollars près)		
Revenus – Ventas d'or	103 893 000	120 830 000
Charges d'exploitation minière	(34 633 000)	(31 550 000)
Redevances minières	(3 207 000)	(2 915 000)
Charges administratives	(17 443 000)	(16 349 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 516 000)	(20 913 000)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	(574 000)
Résultat opérationnel	37 094 000	48 529 000
Charges financières	(939 000)	(1 146 000)
Gains (pertes) de change	508 000	194 000
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 000)	(57 000)
Autres produits	122 000	62 000
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(20 658 000)	(2 556 000)
Résultat net	16 121 000	45 026 000
Résultat net attribuable aux actionnaires	15 893 000	44 609 000
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,026</i>	<i>0,076</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,026</i>	<i>0,074</i>
Montants ajustés		
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	29 668 000	45 046 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,049</i>	<i>0,076</i>
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	33 768 000	65 090 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,056</i>	<i>0,111</i>

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Commentaires :

- En 2021, les ventes d'or se sont élevées à 103 893 000 \$ comparativement à 120 830 000 \$ en 2020. Cette diminution de 14 % est attribuable à un prix de vente moyen réalisé inférieur de 5 % (2 258 \$ par once comparativement à 2 371 \$ en 2020) ainsi qu'à une diminution du nombre d'onces d'or vendues (46 002 onces d'or vendues comparativement à 50 963 en 2020), résultant d'une baisse de production en 2021 (46 554 onces d'or produites comparativement à 50 348 en 2020). L'augmentation du tonnage de minerai traité, en particulier en fin d'année, et l'amélioration de la récupération n'a compensé que partiellement la baisse de la teneur du minerai. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions.
- En 2021, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 34 633 000 \$, soit 753 \$ par once vendue, alors qu'en 2020, elles s'étaient élevées à 31 550 000 \$, soit 619 \$ par once vendue. Au cours de l'année 2021, les opérations ont principalement été menées à la surface des 4 nouvelles fosses autour de la fosse principale. Cette hausse des charges d'exploitation par once vendue de 22 % est donc attribuable en partie à l'augmentation de la distance à parcourir du minerai entre les nouvelles fosses et l'usine. De plus, la moyenne des teneurs alimentées plus faible a inévitablement nécessité de traiter une quantité de minerai plus importante pour produire une once d'or. Toutefois, cette baisse des teneurs (0,81 g/t comparativement à 0,93 g/t) était prévue dans le plan minier.
- L'augmentation des redevances minières en 2021 est justifiée par une révision à la hausse du prix de vente de l'or de Nampala à la Maison de commerce, auquel le taux de redevances gouvernementales de 3 % est appliqué au Mali.
- En 2021, les charges administratives ont totalisé 17 443 000 \$ par rapport à 16 349 000 \$ en 2020, représentant une augmentation de 7 %. Dans le cadre du redressement fiscal inattendu en 2021, la Société a engagé des conseillers fiscaux pour un montant de 1 388 000 \$ pour l'assister dans ses démarches visant à contester le bien-fondé du redressement, car la Société défend vigoureusement ses positions.
- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles moins élevé en 2021 découle en partie des nouveaux estimés de ressources minérales, publiés en octobre 2020 et en mars 2021, qui ont permis de prolonger la durée de vie de la mine de Nampala et, de fait, ralentir le rythme d'amortissement des immobilisations. De plus, la production d'or moins élevée en 2021 a eu pour effet de réduire l'amortissement des immobilisations calculé selon le mode des unités de production.
- En 2021, les charges financières ont été de 939 000 \$ comparativement à 1 146 000 \$ en 2020. Cette diminution de 18 % découle du fait que la moyenne d'endettement bancaire de la Société sur l'année 2021 a été moindre qu'en 2020.
- En 2021, nous avons enregistré des gains de change de 508 000 \$ à la suite de la réévaluation de nos actifs et nos passifs monétaires, ainsi que nos instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Société qui est l'euro (gains de change de 194 000 \$ en 2020).
- En 2021, nous avons inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 20 658 000 \$ (charge d'impôt sur le résultat de 2 556 000 \$ en 2020), dont :
 - Une charge d'impôt différé de 4 659 000 \$ (1 788 000 \$ en 2020) à la suite d'une augmentation des écarts temporaires existants entre la valeur comptable des immobilisations corporelles et leur valeur fiscale au Mali;
 - Une charge d'impôt exigible de 16 000 000 \$ (768 000 \$ en 2020), incluant une provision de 14 276 807 \$ pour un ajustement d'impôt sur des années antérieures¹.

¹ La nature et l'étendue des risques découlant de cet ajustement fiscal sont décrites à la note 24 de nos états financiers.

- En 2021, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala SA détenue de droit par le gouvernement du Mali) s'établissait à 228 000 \$ comparativement à un résultat net de 417 000 \$ en 2020.

B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	2021	2020
(arrondis au millier près)	\$	\$
Exploitation minière (or)	43 145 000	56 707 000
Exploration minière	(34 000)	(11 000)
Gestion corporative	(6 017 000)	(8 167 000)
Résultat opérationnel	37 094 000	48 529 000

C. RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change négatif de 8 773 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro et le franc CFA (nos monnaies fonctionnelles) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires (écart de change positif de 5 830 000 \$ en 2020).

D. SITUATION FINANCIÈRE

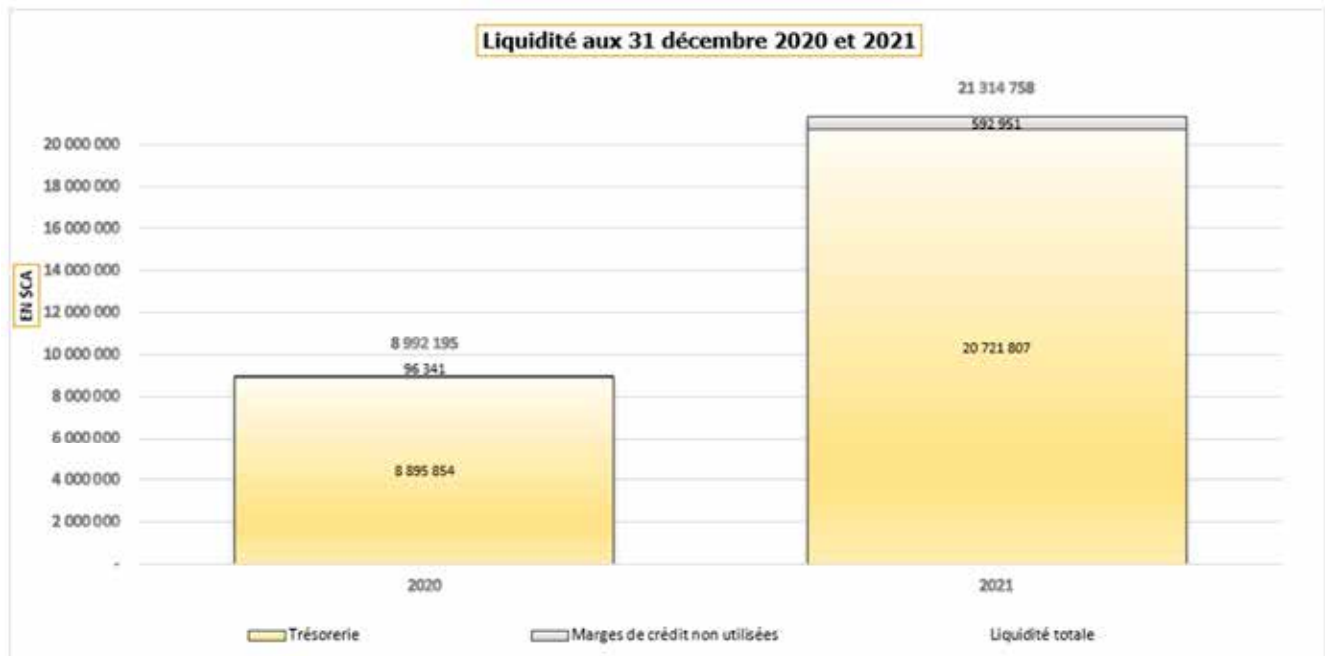
	2021	2020
(arrondis au millier près)	\$	\$
Actifs courants	41 245 000	28 155 000
Immobilisations corporelles	90 605 000	77 260 000
Autres actifs non courants	10 818 000	11 359 000
Total de l'actif	142 668 000	116 774 000
Passifs courants	35 454 000	19 343 000
Passifs non courants	8 566 000	6 192 000
Total du passif	44 020 000	25 535 000
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	97 418 000	90 140 000
Participation ne donnant pas le contrôle	1 230 000	1 099 000
Total du passif et des capitaux propres	142 668 000	116 774 000

Au 31 décembre 2021, notre actif total s'établissait à 142 668 000 \$ comparativement à 116 774 000 \$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du solde de trésorerie de 11 826 000 \$ et de la valeur nette des immobilisations corporelles de 13 345 000 \$, incluant en autres, les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte et les coûts d'exploration sur le permis d'exploitation de Nampala.

Au 31 décembre 2021, notre passif total s'établissait à 44 020 000 \$ comparativement à 25 535 000 \$ au 31 décembre 2020. L'augmentation des passifs courants comprend un solde utilisé de 6 660 000 \$ sur les marges de crédit autorisées (1 087 000 \$ au 31 décembre 2020) et une hausse des créditeurs de 10 560 000 \$, incluant, entre autres, un solde dû à l'état de 7 715 000 \$ sur la provision d'impôt pour les ajustements des années antérieures.

Les marges de crédit autorisées viendront à échéance en septembre et novembre 2022 et la Société a l'intention de les renouveler. Le tableau qui suit présente la maturité de la dette au 31 décembre 2021 :

	2022	2023	2024
(arrondis au millier près)	\$	\$	\$
Marges de crédit	6 660 000	---	---
Dette à long terme	4 569 000	266 000	52 000
Obligations locatives	81 000	7 000	---
Total	11 310 000	273 000	52 000



E. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	2021	2020
(arrondis au millier près)	\$	\$
Activités d'exploitation		
Exploitation	33 768 000	65 090 000
Éléments du fonds de roulement	10 155 000	(1 626 000)
	43 923 000	63 466 000
Activités de financement	4 179 000	(39 741 000)
Activités d'investissement	(34 875 000)	(30 196 000)
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	13 227 000	(6 471 000)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(1 402 000)	1 769 000
Trésorerie au début de l'exercice	8 897 000	13 599 000
Trésorerie à la fin de l'exercice	20 722 000	8 897 000

✦ ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 33 768 000 \$ comparativement à 65 090 000 \$ en 2020. Cette variation à la baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des ventes d'or de 16 937 000 \$ et à la comptabilisation d'une provision pour un ajustement d'impôt sur des années antérieures à 2021 de 14 277 000 \$.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont généré des liquidités de 10 155 000 \$ en 2021, principalement en raison de l'augmentation des créditeurs compensée en partie par la hausse des stocks. En 2020, les éléments du fonds de roulement avaient nécessité des liquidités de 1 626 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 20 des états financiers.

✦ ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

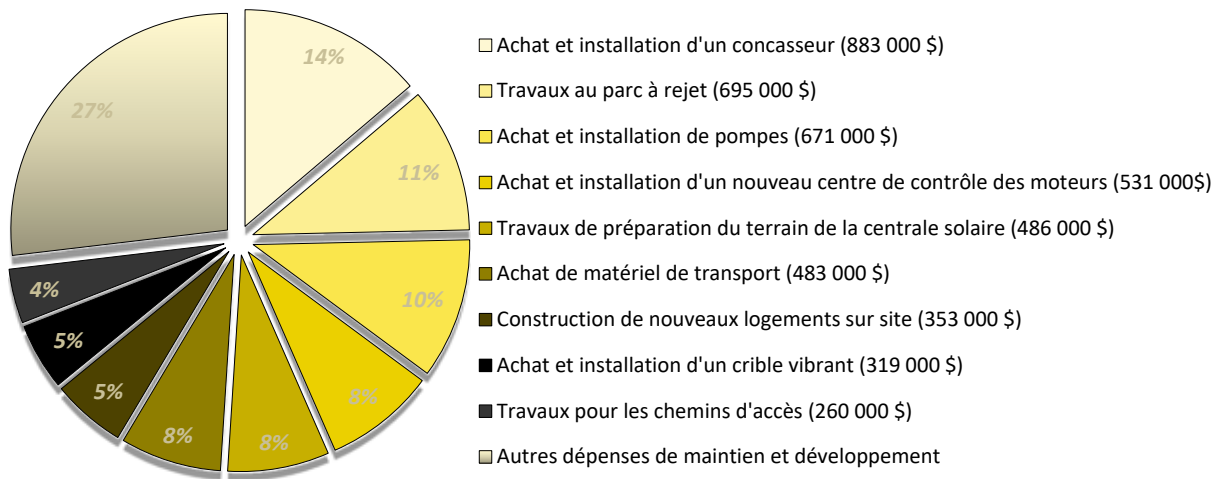
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 4 179 000 \$ comparativement à des flux de trésorerie requis de 39 741 000 \$ en 2020. En 2021, la Société a obtenu du financement bancaire auprès des banques locales pour un montant total de 4 080 000 \$ et utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 5 622 000 \$. En contrepartie, un montant de 5 452 000 \$ a été remboursé sur la dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

✧ ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2021, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 34 875 000 \$ comparativement à 30 196 000 \$ en 2020 et se répartissent de la façon suivante :

	2021	2020
(arrondis au millier près)	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Maintien et développement (voir le graphique ici-bas pour plus de détails)	(6 402 000)	(6 240 000)
Frais de découverte	(21 937 000)	(16 415 000)
	(28 339 000)	(22 655 000)
Dépenses d'exploration		
Mine de Nampala	(3 147 000)	(8 004 000)
Autres permis	(2 005 000)	(282 000)
	(5 152 000)	(8 286 000)
Autres variations		
Diminution (augmentation) des dépôts versés	334 000	(1 109 000)
Augmentation (diminution) des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créditeurs	(1 718 000)	1 854 000
	(1 384 000)	745 000
Total	(34 875 000)	(30 196 000)

Répartition des principales dépenses en immobilisations de maintien et développement en 2021



F. ÉTAT DE LA DETTE NETTE

Le tableau suivant résume l'état de la dette nette au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

	2021	2020
(arrondis au millier près)	\$	\$
Marges de crédit	6 660 000	1 086 000
Dettes	4 695 000	6 500 000
Obligations locatives	86 000	302 000
Moins : Trésorerie	(20 722 000)	(8 896 000)
Dettes nettes	(9 281 000)	(1 008 000)

G. AUTRES ÉLÉMENTS

⌘ OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 décembre 2021, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala s'établissait à 378 000 \$ (424 000 \$ au 31 décembre 2020). Cette variation à la baisse provient du fait que la durée de vie de la mine de Nampala a été prolongée à la suite de l'estimé des ressources minérales publié en mars dernier.

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des redevances gouvernementales de 2 455 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (2 080 000 \$ en 2020).

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« Net Smelter Royalties »)

Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 752 000 \$ ont été inscrites à titre de charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (836 000 \$ en 2020).

Obligations d'achat

Au 31 décembre 2021, la Société s'est engagée à acheter auprès de différents fournisseurs non liés des immobilisations corporelles pour un montant de 2 150 000 \$ (2 804 000 \$ au 31 décembre 2020) et de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 4 423 000 \$ (5 516 000 \$ au 31 décembre 2020).

Paielements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 31 décembre 2021, nous respectons, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos permis.

✦ NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Des normes et modifications aux normes existantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2021. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société. Ces nouvelles normes comptables adoptées et normes publiées, mais non encore en vigueur sont décrites à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

✦ ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers.

✦ INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 25 de nos états financiers.

✦ TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Une partie liée est réputée inclure les actionnaires, les filiales, les associés et les entités sous contrôle commun de la Société ainsi que les membres clés du personnel de direction.

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 26 de nos états financiers.

✦ ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 20 avril 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions (« SPA ») dans laquelle la Société va émettre un maximum de 403 600 000 actions ordinaires (moins les ajustements de clôture tels que les passifs potentiels) dans le capital-actions de Robex en échange de 100 % des actions en circulation de Sycamore.

Conformément aux termes du SPA, les actions ordinaires seront émises de la façon suivante :

- 242 160 000 actions ordinaires échéant à la clôture;
- Après l'approbation des états financiers de clôture, un maximum de 60 540 000 actions ordinaires, moins un nombre d'actions ordinaires égal au montant total du passif de Sycamore; et
- 100 900 000 actions ordinaires moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'ont pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » signée avec le gouvernement de

la Guinée déterminant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant adressant de tels passifs.

La clôture est attendue avant la fin du deuxième trimestre de 2022.

La réalisation de la transaction est assujettie à un certain nombre de conditions préalables, y compris, sans s'y limiter : (i) la réception par Robex d'un rapport technique NI 43-101 sur le projet Kiniéro et l'acceptation de celui-ci par la Bourse de croissance TSX (ci-après : la « Bourse »); et (ii) l'approbation de la transaction par la Bourse.

3. RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du quatrième trimestre de 2021, nous avons réalisé des ventes d'or de 34 929 000 \$ et enregistré un résultat opérationnel de 13 241 000 \$, comparativement à des ventes d'or de 28 388 000 \$ et un résultat opérationnel de 11 129 000 \$ pour la même période en 2020. L'augmentation de notre résultat opérationnel découle notamment de la hausse de la production, soit 13 471 onces d'or par rapport à 10 803 onces d'or pour la même période en 2020. De plus, au cours du quatrième trimestre de 2021, la Société a vendu les stocks de lingots d'or détenus au 30 septembre 2021 de 3 834 onces.

D'ailleurs, la mine de Nampala a réalisé de nouveaux records de tonnage en fin d'année, soit 192 024 tonnes mensuelles traitées pour une moyenne journalière de 6 194 tonnes en décembre. En décembre dernier, le remplacement des pompes de cyclone nous a permis d'éliminer la principale cause de limitation du tonnage en 2021.

4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2021					2020				
	T4	T3	T2	T1	Annuel	T4	T3	T2	T1	Annuel
<i>(en milliers de dollars, sauf les résultats par action)</i>										
Résultats										
Revenus – Ventes d’or	34 929	16 672	26 051	26 241	103 893	28 388	45 864	15 714	30 864	120 830
Résultat net	(7 117) ¹	3 950	9 465	9 823	16 121	11 558	23 897	(144)	9 715	45 026
Attribuables aux										
- Actionnaires	(7 339)	4 127	9 395	9 710	15 893	11 410	23 195	338	9 666	44 609
- Participations de donnant pas le contrôle	222	(177)	70	113	228	148	702	(482)	49	417
Résultat de base par action	(0,012)	0,007	0,016	0,016	0,026	0,019	0,039	0,001	0,017	0,076
Résultat dilué par action	(0,012)	0,007	0,016	0,016	0,026	0,019	0,039	0,001	0,016	0,074
Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation ²	4 647	5 207	12 388	11 526	33 768	10 825	28 058	7 458	18 749	65 090
NAMPALA										
Données d’exploitation										
Minerai extrait (tonnes)	548 485	484 359	507 986	477 350	2 018 180	488 413	406 005	456 091	502 280	1 852 789
Minerai traité (tonnes)	519 749	481 690	474 435	472 410	1 948 284	487 771	438 367	483 460	476 720	1 886 318
Teneur traitée (g/t)	0,88	0,79	0,82	0,76	0,81	0,78	0,86	1,00	1,10	0,93
Récupération (%)	91,6 %	92,1 %	89,2 %	92,8 %	91,4 %	88,0 %	88,2 %	89,5 %	88,8 %	89,1 %
Onces d’or produites	13 471	11 317	11 124	10 642	46 554	10 803	10 706	13 921	14 918	50 348
Onces d’or vendues	15 413	7 348	11 739	11 502	46 002	11 696	18 121	6 500	14 646	50 963
Statistiques (en dollars canadiens)										
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 266	2 269	2 219	2 281	2 258	2 427	2 531	2 418	2 107	2 371
Coût comptant d’exploitation (par tonne traitée) ³	16	19	18	18	18	18	20	15	17	17
Coût comptant total (par once vendue) ²	821	790	813	856	823	845	678	631	560	676
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ²	1 257	1 559 ⁴	1 560	1 732	1 502	1 989	1 072	1 261 ⁵	968	1 277
Charges administratives (par once vendue)	241	449 ⁴	187	195	249	215	116	392 ⁵	113	173
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	178	393 ⁴	272	229	249	275	192	1 040 ⁵	504	409

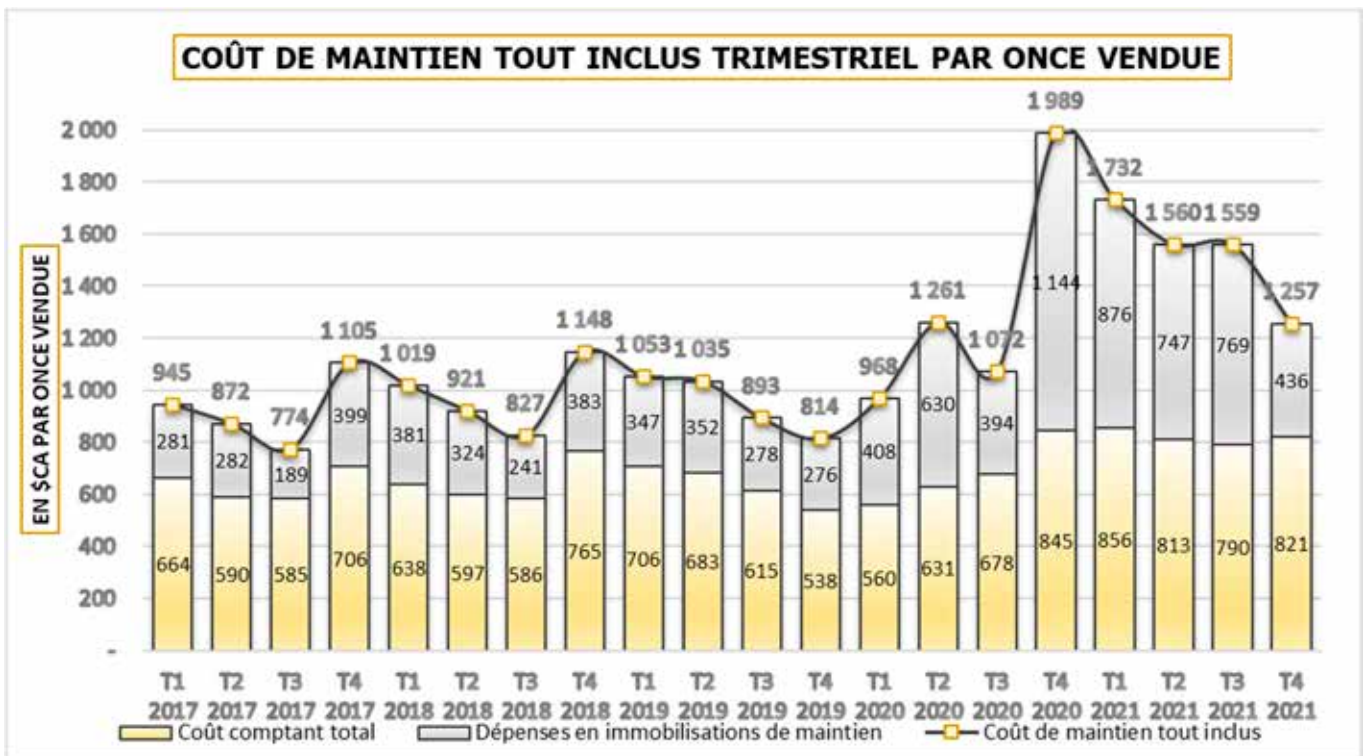
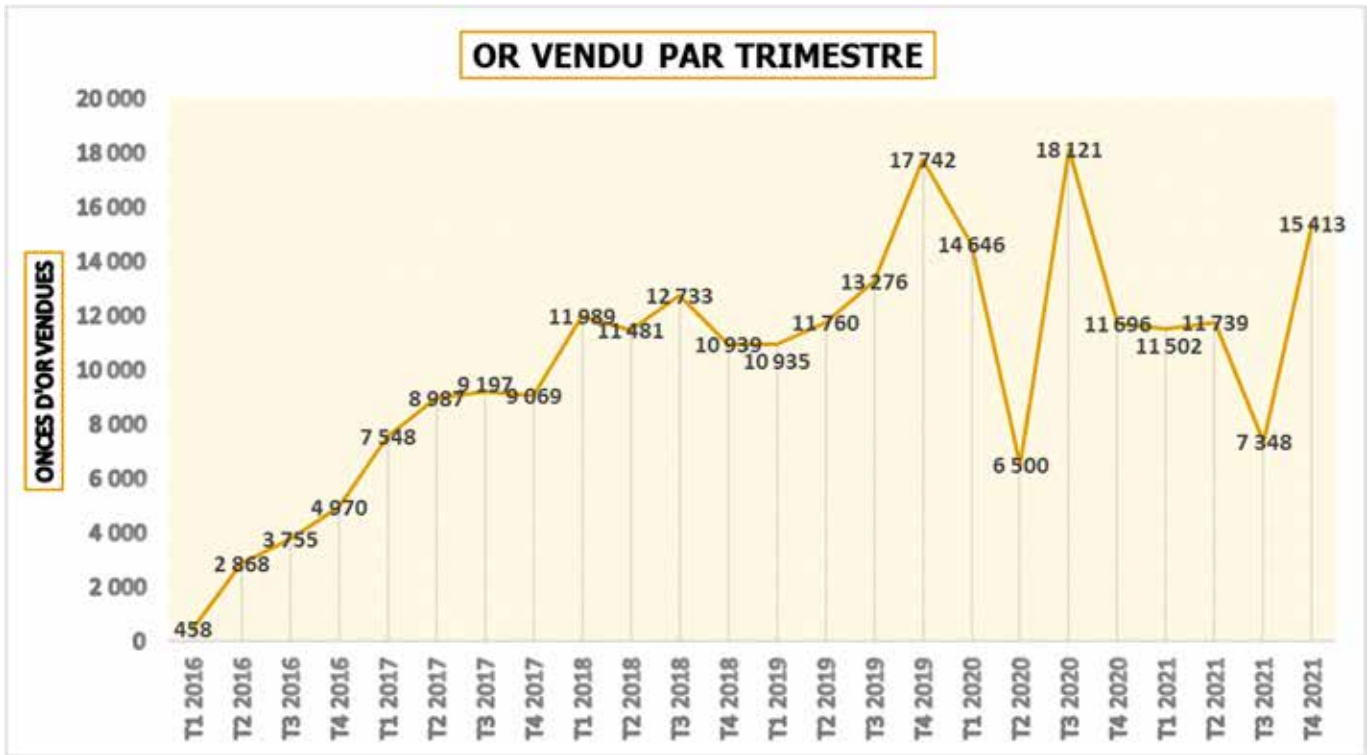
¹ Pour le quatrième trimestre de 2021, le résultat net inclut une provision pour un ajustement d’impôt pour des années antérieures de 14 276 807 \$.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Le coût comptant d’exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n’existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

⁴ Pour le troisième trimestre de 2021, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l’amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d’or de 3 834 onces au 30 septembre 2021, vendues au quatrième trimestre de 2021.

⁵ Pour le deuxième trimestre de 2020, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l’amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d’or de 7 831 onces au 30 juin 2020, vendues au troisième trimestre de 2020.



5. OPÉRATIONS

A. EXPLOITATION MINIÈRE (OR):

	2021	2020
Données d'exploitation		
Minerai extrait (tonnes)	2 018 180	1 852 789
Minerai traité (tonnes)	1 948 284	1 886 318
Stérile extrait (tonnes)	8 290 782	6 193 081
Ratio de découverte opérationnel	4,1	3,3
Teneur traitée (g/t)	0,81	0,93
Récupération	91,4 %	89,1 %
Onces d'or produites	46 554	50 348
Onces d'or vendues	46 002	50 963
Données financières		
(arrondis au millier de dollars près)		
Revenus — Ventes d'or	103 893 000	120 830 000
Charges d'exploitation minière	(34 633 000)	(31 550 000)
Redevances minières	(3 207 000)	(2 915 000)
Charges administratives	(11 456 000)	(8 809 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 452 000)	(20 849 000)
Résultat opérationnel sectoriel	43 145 000	56 707 000
Statistiques		
(en dollars)		
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 258	2 371
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	18	17
Coût comptant total (par once vendue) ¹	823	676
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	1 502	1 277
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) ¹	956	797
Charges administratives (par once vendue)	249	173
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	249	409

¹ Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

Commentaires :

- La quantité de minerai extrait a été de 2 018 180 tonnes en 2021 par rapport à 1 852 789 tonnes en 2020, soit une augmentation de 9 %.
- La quantité de stérile extrait a été de 8 290 782 en 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,1, comparativement à 6 193 081 tonnes en 2020, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,3. L'augmentation de ce ratio moyen pour 2021 est causée par les travaux importants de décapage réalisés.
- En 2021, l'usine de Nampala a réussi à traiter une plus grande quantité de minerai, soit 1 948 284 tonnes comparativement à 1 866 318 tonnes en 2020. L'installation de nouveaux équipements en 2021 nous ont permis d'accroître la capacité de traitement de l'usine. Il est toutefois à noter que le minerai traité au cours de 2021 était du minerai de surface et que celui-ci a été particulièrement plus difficile à traiter.
- En 2021, la mine de Nampala a produit 46 554 onces d'or comparativement à 50 348 onces d'or en 2020, soit une diminution de 8 %. La production d'or a été plus difficile en raison des teneurs plus faibles du minerai des couches supérieures des nouvelles fosses en développement que celles du minerai au fond de la fosse principale. La teneur moyenne du minerai traité a donc été de 0,81 g/t en 2021 par rapport à 0,93 g/t en 2020. Malgré une diminution de la teneur d'alimentation, une amélioration de la récupération a été réalisée (91,4 % comparativement à 89,1 %).
- Les charges administratives sont passées de 8 809 000 \$ en 2020 à 11 456 000 \$ en 2021. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau. De plus, dans le cadre du redressement fiscal inattendu en 2021, la Société a engagé des conseillers fiscaux pour un montant de 1 388 000 \$ pour l'assister dans ses démarches visant à contester le bien-fondé du redressement, car la Société défend vigoureusement ses positions.
- La diminution de l'amortissement des immobilisations reflète l'application prospective de l'ajout de nouvelles ressources et réserves en date du 31 juillet 2020 et du 15 février 2021, prolongeant la durée de vie de mine restante. De plus, la production d'or moins élevée en 2021 a eu pour effet de réduire l'amortissement des immobilisations calculé selon le mode des unités de production.
- L'augmentation du coût de maintien tout inclus¹ (1 502 \$ comparativement à 1 277 \$ par once vendue en 2020) s'explique par une augmentation du coût comptant total¹ (823 \$ comparativement à 676 \$ par once vendue pour la même période en 2020), mais aussi par les coûts de production capitalisée à titre de frais de découverte plus élevés (21 937 000 \$ comparativement à 16 415 000 \$ en 2020). Entre autres, l'exploitation de nouvelles fosses autour de la fosse principale a nécessité d'effectuer en 2021 des forages de production et des travaux de dynamitage sur la cuirasse des fosses pour atteindre le minerai.

¹ Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 44.

B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA

Estimation des ressources minérales 2021¹

Catégorie	Coupure Au (g/t)	Type d'altération	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Indiquées	0,25	Oxyde	22 836	0,64	473
	0,33	Transition	7 039	0,84	190
	0,71	Roche fraîche	2 407	1,41	109
	Sous-total		32 282	0,74	772
Présumées	0,25	Oxyde	191	0,45	3
	0,33	Transition	85	0,78	2
	0,71	Roche fraîche	280	1,24	11
	Sous-total		555	0,90	16
Total			32 838	0,75	788

Les personnes qualifiées pour établir l'estimation des ressources minérales sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Richard Barbeau, ingénieur minier (OIQ n° 36572) ; **la date effective de l'estimation est le 15 février 2021.**

Estimation des réserves minérales probables 2020¹

Type d'altération de la surface	Réserves minérales probables			
	Coupure Au (g/t)	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Oxyde	0,28	15 291	0,69	339
Transition supérieure	0,31	1 857	0,87	52
Total		17 147	0,71	391

Les personnes indépendantes et qualifiées pour établir l'estimation des réserves minérales, telles qu'elles sont définies dans le rapport NI 43-101, sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Mario Boissé, ingénieur minier (OIQ n° 130715) ; **la date effective de l'estimation est le 31 juillet 2020.**

Tous les paramètres économiques ont été publiés dans notre communiqué du 30 mars 2021 disponible sur notre site internet.

¹ Se reporter au dernier rapport de gestion annuel pour obtenir l'intégralité des notes accompagnant les tableaux.

C. EXPLORATION

✦ BIENS MINIERES

Le 8 avril 2022, l'Arrêté de cession du permis Gladié a été obtenu, ce qui confère officiellement la propriété de ce permis à la Société. Robex est donc actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Trois des permis sont situés au sud du pays (Mininko, Kamasso et Gladié), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Diangounté).

✦ PROGRAMME D'EXPLORATION 2022

Le département de géologie est en phase de réorganisation de son processus d'exploration pour inclure le nouvel actif de Kiniéro, situé en République de Guinée, à ceux du Mali. Le Groupe comportera maintenant quatre grandes cibles d'exploration :

- 1) **Mali Ouest (Sanoula et Diangounté) :** Une exploration à l'échelle du permis des deux propriétés a dernièrement été complétée. Ce programme incluait le recalcul et l'interprétation des données magnétiques et radiométriques aériennes, l'obtention d'imagerie satellite panchromatique récente en haute résolution et les données Sentinel-2 DEM. Un échantillonnage BLEG détaillé a été complété pour les deux permis, et les résultats de Sanoula (très encourageants) ont déjà été reçus. Une cartographie de reconnaissance géologique a identifié les silicifications concordantes et les altérations de l'argile ciblées sur l'ensemble des données géophysiques. En 2022, le programme de travail inclura du forage RC d'exploration, couplé avec de la cartographie de surface et un programme d'échantillonnage.
- 2) **Mali Est (Mininko, Gladié et Kamasso) :** Une réévaluation complète de la configuration géologique de ces propriétés respectives a été complétée, en se basant sur un recalcul de l'ensemble des données aériennes magnétiques, radiométriques et, pour les permis de Mininko et Gladié, électromagnétiques. Un nouveau dessin GIS couvrant le projet, avec une imagerie satellite panchromatique de haute résolution et les données Sentinel-2 DEM, a servi de base à l'interprétation géophysique. La découverte d'une série d'anomalies de haute qualité a mené à la décision de quadriller les permis au nord (Mininko et Gladié) avec une couverture BLEG complète. Une série d'anomalies de type « Au » clairement et structurellement contrôlées a été identifiée. Le forage a commencé à la fin de la période couverte par le présent rapport sur la première anomalie de Mininko, et va se poursuivre pour inclure une série d'anomalie importantes identifiées sur le permis de Gladié.
- 3) **Guinée (Kiniéro et Mansounia):** À Kiniéro et Mansounia, Sycamore a procédé à des programmes de forage pour l'exploration et la définition des ressources a progressé parallèlement à l'identification de cibles dans des zones désaffectées. L'ensemble des permis intégrés était couvert par un programme extensif d'arpentage LiDAR permettant d'établir un canevas géodésique pour planifier à la fois l'exploration et l'exploitation de la mine. Les programmes BLEG ont été exécutés sur des zones désaffectées et sur des cibles d'expansion des ressources, et ont permis d'établir des contrôles pour faire du forage d'extraction sur l'extension de Sabali.
- 4) **Guinée (Mansounia nord et Secteur Gobelé A sud-est ci-après : « SGA ») :** L'équipe de géologie de Sycamore a réussi à localiser l'ensemble des données magnétiques aériennes historiques des deux propriétés, et ces données ont récemment été réanalysées et réinterprétées. Ce travail a ajouté plusieurs cibles d'exploration supplémentaires et fourni des contrôles additionnels améliorant l'interprétation des résultats BLEG. Les tests de forages sur la première cible au sud de la fosse historique SGA ont détectés une zone étendue d'altération potassique et de silicification pervasive, ainsi que plusieurs phases de minéralisations sulfuriques.

Le forage des ressources à Sabali se continue, et la prochaine augmentation des ressources et des premières réserves sera rapportée plus tard dans l'année. Le premier forage d'exploration en profondeur à SGA et les tests du nouveau modèle de l'équipe de géologie ont recoupés trois zones de minéralisation à haute teneur. Un appareil de forage à haut rendement et à usages multiples (RC et Diamant) est actuellement sur site. Cette machine permettra à l'équipe de géologie d'effectuer une évaluation détaillée de la cible et de son potentiel économique.

L'exploration a progressée dans la zone centrale du permis de Kiniéro, avec des extensions du programme d'échantillonnage BLEG et de la modélisation aérienne des anomalies magnétiques. Ce secteur sera prêt pour le forage d'exploration en 2022.

D. LA MAISON DE COMMERCE

Le 5 juin 2014, la Société a complété la mise en place de African Peak Trading House Limited (la « Maison de commerce »), une société incorporée et domiciliée à l'île de Man, dont l'objet principal est de procéder à l'achat et la vente de l'or physique produit à la mine de Nampala au Mali (la « Mine ») et, de façon accessoire, de développer des filières spécialisées de commercialisation des métaux précieux affinés.

Le contrôle légal de la Maison de commerce est détenu par une fiducie constituée en vertu des lois de Gibraltar, nommé Golden International Income Trust (la « Fiducie »), dont le seul bénéficiaire est la Société. La Fiducie est également supervisée par un protecteur, lequel est assujéti à une politique de surveillance et de reddition de compte annuelle et est redevable devant l'assemblée des actionnaires de la Société.

En vertu d'un prêt, Nampala livre la possession de dorés physiques à la Maison de commerce au fur à mesure qu'ils sont produits à la Mine, et ce, à titre de remboursement du capital et des intérêts dus par Nampala à la Maison de commerce en vertu du prêt. La Maison de commerce assume alors la responsabilité de faire affiner les dorés en lingot d'or auprès d'affineurs situés en Europe afin de pouvoir ensuite les revendre sur le marché international, et ce, à l'instar des grandes sociétés minières.

La Maison de commerce distribue les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. À la suite du remboursement total du prêt, la Maison de commerce bénéficie d'une entente d'approvisionnement en dorés aux mêmes termes et conditions que le prêt.

Le 6 décembre 2018, un accord a été conclu entre la Maison de Commerce et Nampala donnant lieu à un nouveau prêt de 7 622 451 euros (11,6 millions de dollars canadiens), par le biais d'un contrat de crédit Gold Stream (« prêt d'or » ou « Gold Loan »). Ce financement, le prêt d'or, similaire au financement du prêt d'or de 2014, a permis à Nampala de compléter sa structure de financement avec un taux d'intérêt avantageux sur ce financement à 5 % (comparativement à 11 % en 2014). Cette transaction inclut également l'augmentation de la capitalisation de la Maison de Commerce d'un montant total de 7 622 451 euros, versé par la Société le 6 décembre 2018. Dans le cadre de ce prêt, Nampala livre à la Maison de Commerce la totalité des lingots de doré extraits de la mine sur une période de sept ans, en paiement du capital et des intérêts dus au titre du prêt d'or.

6. RESPONSABILITÉ SOCIALE CORPORATIVE

A. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

✦ ENVIRONNEMENT

Programme de contrôle

Le département santé-sécurité environnement (« SSE ») procède à un suivi environnemental continu du site minier. Au cours de l'année 2021, les objectifs stratégiques ont été mis à jour afin de s'assurer de la continuité dans l'engagement de la société à promouvoir une culture environnementale permettant de protéger l'environnement au mieux et prévenir toute pollution. Aucun événement significatif négatif n'est à relever sur la période.

Recyclage des eaux usées

L'eau étant une ressource naturelle rare au Mali, l'eau de procédé de l'usine fonctionne en circuit fermé. Pendant la décantation, l'eau est épanchée dans un parc à rejet et fait l'objet de contrôles techniques. De plus, toujours dans l'optique de bien gérer les eaux usées, deux nouvelles fosses septiques ont été fabriquées et une aire de lavage pour les gros engins est en cours de construction.

Incinération de déchets

En 2020, à la suite d'un audit complet sur l'impact environnemental réalisé à la demande de Nampala conjointement avec la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (« DNGM »), un plan d'action avait été mis en place afin de compléter les actions déjà entreprises et qui sont arrivées à un niveau de conformité dépassant les simples exigences légales. En particulier, Nampala a poursuivi la construction d'un centre de stockage et de destruction des déchets avec la mise en place d'un incinérateur en 2021. Ce projet a été achevé en début 2022 et complète la station de traitement des eaux polluées, la structure de stockage des huiles usées, ainsi que la politique de tri des déchets avec codes de couleur.

Campagne annuelle de reboisement

À chaque année, Nampala entreprend des travaux de plantation d'arbres dans le cadre de campagnes de reboisement. Celles-ci ont pour visent l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Planter et entretenir les plants dans les communautés environnantes de la mine;
- Promouvoir la culture environnementale en impliquant les acteurs de la communauté dans le processus de reboisement;
- Augmenter les espaces verts dans les environs de la mine;
- Compenser les espaces déboisés à l'intérieur de la mine;
- Lutter contre l'érosion et le changement climatique;
- Consolidation des relations entre la mine et les villages riverains; et
- Compenser une partie de l'emprunte carbone de l'entreprise.

Au cours de 2021, la Société a mis en terre 1 000 jeunes plants à l’intérieur de la mine, 3 000 plants dans le village de N’Golola et 4 922 plants dans la commune rurale de N’Tjikouna, reboisant ainsi près de 9 hectares.



✦ SOCIAL

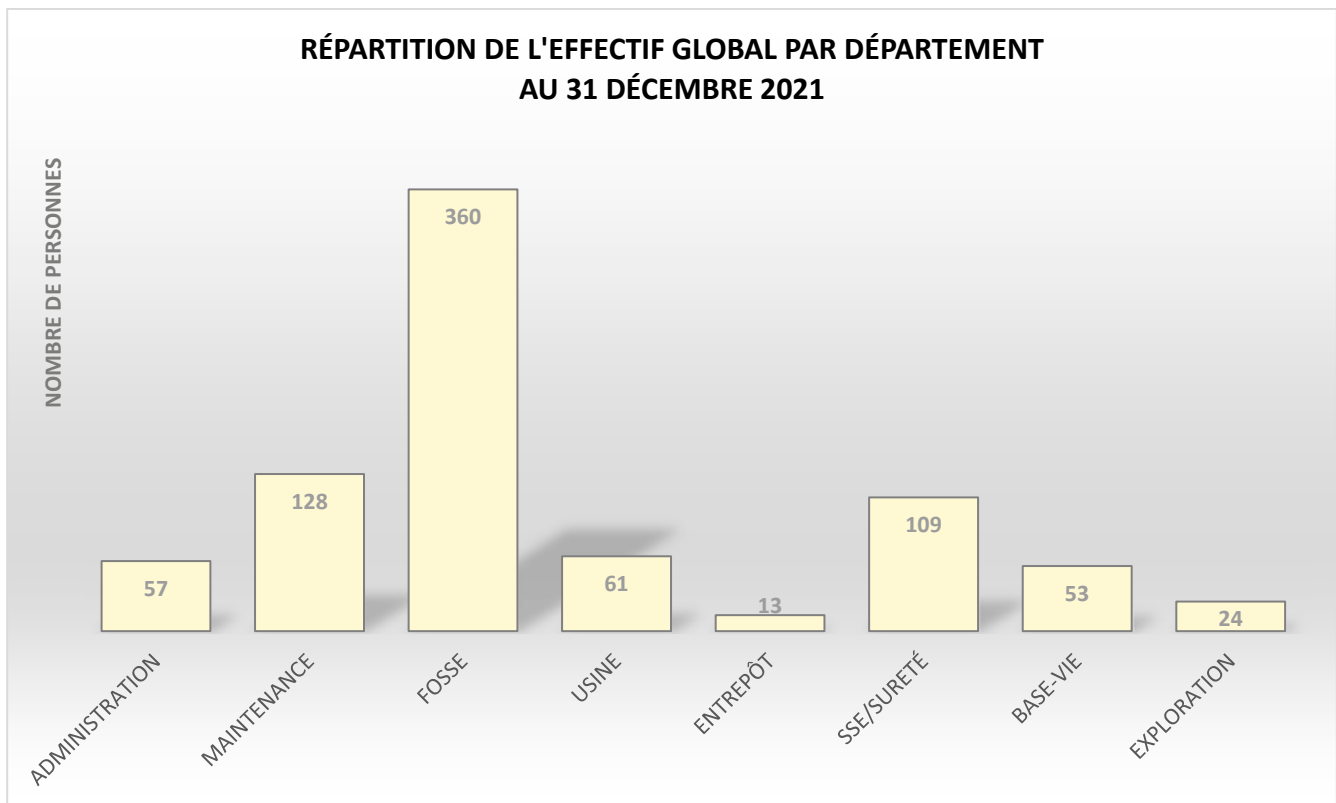
Démographie du personnel et de la sous-traitance

Au 31 décembre 2021, la Société fait directement et indirectement travailler 805 personnes en incluant les sous-traitants, dont 34% d’entre-deux étaient des employés de Nampala. La moyenne d’âge était de 37 ans et la majeure partie avait moins de 40 ans. Également, 7 travailleurs ont plus de 55 ans malgré le fait qu’il pourrait prendre leur retraite, puisqu’il s’agit de l’âge légal de la retraite au Mali pour certaines catégories de travailleurs.

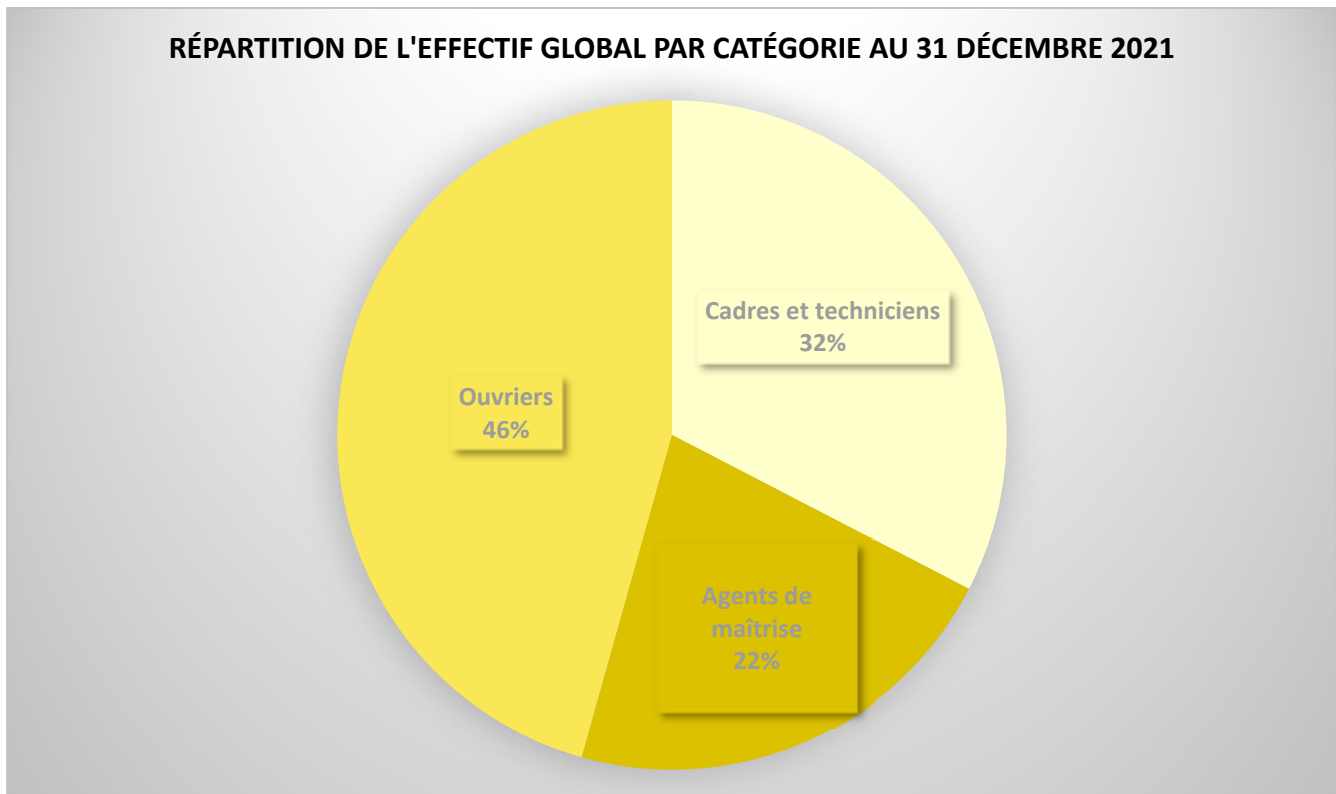
Depuis septembre 2016, Nampala emploie une partie de ses salariés par l’entremise d’une agence de placement de personnel (Talents Plus Conseil Mali SARL, ci-après « Talents Plus »). Ce personnel contractuel bénéficie des mêmes avantages sociaux que le personnel de Nampala tels que les échelles salariales, les programmes de formation continue et les suivis médicaux.

	2021	2020
Nampala	274	282
Stagiaires	2	10
Talent Plus	66	43
Sous-traitants	463	537
Total	805	872

RÉPARTITION DE L'FFECTIF GLOBAL PAR DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2021



RÉPARTITION DE L'FFECTIF GLOBAL PAR CATÉGORIE AU 31 DÉCEMBRE 2021



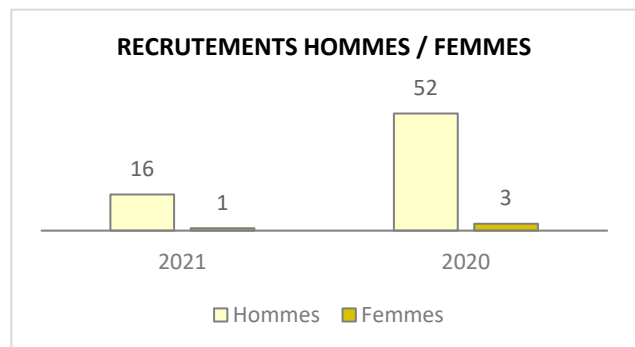
Depuis le démarrage des opérations, nous avons mis l'accent sur le recrutement local et la formation pour démontrer notre engagement pour le Mali. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'avoir :

- 95 % des travailleurs de Nampala de nationalité malienne ;
- 34 % de la main-d'œuvre provient des villages environnants ;
- 31 % de la main-d'œuvre provient de la région de Sikasso ;
- 5 % de l'effectif total de Nampala sont des femmes ;
- 78 % des 45 cadres sont de nationalité malienne, incluant 2 femmes ; et
- 100 % des cadres des 8 structures sous-traitantes sont de nationalité malienne.

Recrutement de personnel

Conformément à la politique de recrutement, Nampala a procédé à divers recrutements en 2021 :

Catégorie d'emploi	Sexe	Quantité	Total
Ouvriers	Homme	6	7
	Femme	1	
Agents de maîtrise	Homme	0	0
	Femme	0	
Cadres et techniciens	Homme	10	10
	Femme	0	
Total	Homme	16	17
	Femme	1	
	Total	17	



Conformément à sa politique de développement des ressources humaines, la Société priorise l'embauche des stagiaires lorsqu'un poste se libère. Les annonces d'emplois sont publiées à la mine, auprès des agences locales et dans les villages.

Santé

Depuis janvier 2017, la mine de Nampala offre une couverture des soins de santé pour tous les employés de Nampala, incluant les membres de leurs familles respectives légalement à charge.

Par ailleurs, une très bonne collaboration s'est mise en place avec l'INPS (Institut National de Prévoyance Sociale) et l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire). À cet effet, tous les salariés sont déclarés à l'INPS dès le début du contrat et à l'AMO lorsque le délai de cotisation atteint les six mois selon la loi.

Afin d'améliorer la situation des travailleurs des sous-traitants, la mine s'est impliquée dans la mise en place de dossiers médicaux et de visites médicales pour les travailleurs des grands sous-traitants.

Formation du personnel :

Tel qu'inscrit dans la politique de formation de Nampala, il est mis à la disposition de l'ensemble du personnel plusieurs formations sur différents sujets. Ces formations servent à mieux outiller les travailleurs pour leur permettre d'atteindre les objectifs sécuritaires et de production.

Formation 2021	Total des heures	Nombre de participants	Ouvriers	Agents de maîtrise	Cadres et techniciens
Logiciels	1 362	198	0	2	196
Usine	1 080	120	19	101	0
Sécurité alimentaire	720	30	0	30	0
Sécurité (prévention des risques)	398	76	36	20	20
Équipements mobiles	374	15	0	15	0
Management	353	113	30	27	56
Électricité	300	26	0	0	26
Développement communautaire	139	27	0	0	27
Maintenance	118	51	45	6	0
Santé	78	27	0	0	27
Sûreté	33	11	0	11	0
Gestes et postures	14	7	0	0	7

Accidents du travail

Aucun accident de travail n'a été constaté sur le site de Nampala depuis le 1er février 2021, où un sous-traitant s'était blessé sans gravité.

Horaires de travail

Étant donné que les opérations tournent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, il y a 2 équipes qui se relayent en permanence sur le site minier, soit une de jour de 7 h à 18 h et une de soir de 18 h à 6 h, pour les départements de la fosse, l'usine et la maintenance. En ce qui concerne les autres départements, l'horaire de travail est de 7 h à 17 h. Évidemment, la haute direction a mis en place un système de pause et repos pour tout son personnel.

Évaluations du personnel

L'évaluation des salariés est un moyen efficace pour faire le point sur la situation des ressources humaines d'une société. Les résultats d'évaluation permettent aussi aux dirigeants de préciser entre autres l'orientation de leurs stratégies de gestion, les possibilités d'avancement, les promotions et l'organisation de formations.

Les évaluations du personnel en 2019 ont été un cadre de travail pour d'abord mesurer les efforts et les progressions possibles, mais également pour qualifier les augmentations des travailleurs. Après les évaluations de 2020, certains travailleurs ont été augmentés. En cette année 2021, 16 % des travailleurs ont eu droit à une promotions à la suite des évaluations. De plus, la direction des RH travaille à mettre en place une politique de gestion des rendements afin d'obtenir plus d'engagements des partenaires sociaux.

Organisation démocratique des élections

Depuis la création de Nampala, la Société a tenu à maintenir un dialogue social fort et des relations actives avec les principaux syndicats miniers du Mali. Nous avons actuellement 3 syndicats sur site : la SECMMIMA, la CSTM et le SYLTMIN.

En décembre 2020, une élection a été organisée afin d'élire les délégués du personnel et les délégués du Comité Hygiène et Sécurité (« CHS ») pour un mandat de 3 ans conformément aux dispositions légales et règlementaires.

Département interne des ressources humaines (« Département RH »)

Le Département RH a pour objectif de mobiliser et développer le capital humain au sein de la Société, afin d'obtenir une plus grande productivité et une meilleure qualité de travail. Il vise principalement la valorisation des compétences, la motivation, l'information et l'organisation. Il permet, également, d'aborder la relation de l'organisation avec son collaborateur depuis son recrutement jusqu'à son départ de la Société.

En plus de la gestion du personnel, ce département met en place la stratégie de la Société au quotidien, en gérant et en accompagnant le personnel dans les changements apportés, avec des politiques de formation, la revalorisation salariale, l'évaluation annuelle des compétences, etc. Il administre le quotidien, gère les conflits, gère la paye et les tâches administratives et répond aux obligations légales comme l'inscription du nouveau salarié à l'INPS et à l'AMO.

Il veille au bon fonctionnement des institutions sociales. Le Département RH veille avec bienveillance et respect au bon fonctionnement de la communauté des travailleurs.

Relations sociales

Les relations avec les institutions de travail et des mines (Direction Régionale des Transports, Institut National de la Prévoyance Sociale, Assurance Maladie Obligatoire, Direction des Recherches Géologiques et Minières, Direction Nationale de la Géologie et des Mines) sont cordiales. Nampala continue ses efforts de dialogue avec les représentants des travailleurs dans l'optique de conserver de bonnes relations avec l'ensemble de ses collaborateurs.

✦ GOUVERNANCE

Un comité d'hygiène et sécurité vérifie et suit chaque année les conditions des travailleurs ; il est paritaire. L'ensemble des opérations est suivi dans un système de planification des ressources d'entreprise (« ERP ») qui est sauvegardé de façon régulière. Cet ERP assure une grande transparence des opérations. Les paies sont suivies dans un logiciel malien. En plus des réunions régulières, les administrateurs sont informés et consultés sur les opérations.

B. CONTRIBUTIONS AU MALI

En Afrique de l’Ouest, les mines sont souvent critiquées parce qu’elles n’apporteraient pas suffisamment aux économies des pays dans lesquelles elles opèrent.

Le tableau ci-dessous décrit les montants directement versés par la mine de Nampala au gouvernement malien sur le plan fiscal :

	2021	2020
(arrondis au millier près) ¹	\$	\$
Ajustement d’impôt pour des années antérieures	6 741 000	---
Encours de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	5 020 000	7 128 000
Frais pour importations	3 476 000	3 037 000
Impôt spécial sur certains produits (ISCP)	1 802 000	2 305 000
Taxes et impôts sur les salaires	1 110 000	1 040 000
Impôt retenu à la source	913 000	1 038 000
Impôt sur le revenu	841 000	1 466 000
Frais pour exportations	662 000	597 000
Taxe sur les immobilisations	664 000	552 000
Total	21 229 000	17 163 000

En sus de ses obligations fiscales, la mine de Nampala s’efforce constamment d’être une mine responsable recherchant des effets durables.

C. RÉPONSE POUR LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la mine de Nampala a mis en place un programme de suivi et de prévention. En 2020, ce programme était allé jusqu’à un confinement total. Depuis, la mine a repris un fonctionnement « presque normal », mais bien sûr dans une grande vigilance. Bien qu’il ne faille pas baisser la garde, la crise au Mali n’a pas eu jusqu’à ce jour la dimension échappant aux contrôles que certains craignaient ; cela peut évoluer défavorablement ; notamment avec les variants.

La crise n’étant pas terminée, la mine reste très prudente et procède à de nombreuses mesures de protection et de suivi ; elle agit en partenariat avec les autorités sanitaires de Bamako et procède aux mêmes mesures de protection que partout ailleurs dans le monde (dépistage, gestes barrière, rappel des mesures et précautions).

¹ Les montants versés en FCFA ont été convertis selon le taux annuel moyen de l’année, soit 442,593 pour 2021 et 429,067 pour 2020.

D. MINE-ÉCOLE

La mine de Nampala estime que son apport le plus important en matière de développement durable et responsable est de permettre aux collaborateurs maliens d'obtenir des compétences ou de compléter celles qu'ils ont afin de leur assurer une longue carrière au sein de la Société. C'est pour cela que la mine de Nampala est souvent présentée au Mali comme étant une mine-école.

En 2019, il a été créé un centre de formation avec une responsable spécialisée et dédiée. Les formations en continu sont nombreuses, multiples et diversifiées. Quelques fois les formations sont aussi ouvertes au personnel des sous-traitants en fonction du sujet traité. De plus, plusieurs cadres maliens de la mine ont également déjà été envoyés en formation au Canada ou en France.

Le résultat de ces efforts, c'est un encadrement massivement malien et c'est vraiment une spécificité dont la Société peut être fière. En effet direct de cette politique, le nombre d'expatriés a été réduit et le haut de l'organigramme du site de Nampala est composé principalement de cadres maliens et de la sous-région.

La mine de Nampala se préoccupe également de ceux qui ont le plus besoin d'apprendre. Pour ce faire, depuis 2019, la Société a mis en place un cycle d'alphabétisation des adultes de la mine et de personnes en charge de responsabilités communautaires en coopération avec le Gouvernement Suisse.

Ce centre permet d'améliorer radicalement les perspectives des collaborateurs recrutés dans les villages et de permettre aux plus actifs de la vie des communes et des villages d'accéder à la connaissance. Un autre effet de ce centre est de créer un lieu de rencontre fusionnel entre le personnel de la mine et les principaux acteurs de la vie locale. Mieux se connaître permet d'éviter les tensions.

Il est évident cette mine-école est une action durable et responsable moderne qui prolongera ses effets pour toute la vie des personnes qui en ont déjà profité et qui en profiteront.

E. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRES POUR 2021

Catégorie	Actions de ROBEX
Éducation et formation	<p>Phase 2 de l’alphabétisation au sein de la mine et au profit des communautés et des salariés de la mine qui consiste en des formations axées sur les activités génératrices de revenus (« AGR ») et sur l’agriculture moderne et commerciale.</p> <p>Formation de leaders communautaires et formateurs internes de la mine sur les dangers liés à l’orpaillage ainsi que sur la promotion de l’agriculture moderne et commerciale dans le but de former des centaines d’orpailleurs tout au long de l’année 2022.</p> <p>Inscription de jeunes des villages de Nampala, Ntjikoua et Finkolo à la formation professionnelle en mécanique auto et électromécanique au centre Jean Bosco de Sikasso.</p>
Santé	<p>Continuité du programme de formation débuté l’année précédente pour le personnel soignant des communes voisines par une équipe médicale provenant de Bamako ayant pour objectif de lutter contre la COVID-19.</p>
Infrastructures	<p>Arrosage et épandage de mélasse sur les routes entre les villages.</p> <p>Entretien des voies d’accès à la mosquée et au centre de santé de la commune de Finkolo.</p>
Religion	<p>Appui financier à l’établissement d’enseignement religieux musulman (« Médersa ») Nouridine de Nièna ainsi qu’à la lecture de Coran à Nampala.</p>
Sports	<p>Soutien à l’organisation de compétitions de cyclisme de Nièna, Nampala et Finkolo.</p> <p>Soutien au comité sportif de Finkolo pour la participation de la commune à la compétition de football de la ligue de Sikasso.</p>
Appui aux associations locales des femmes	<p>Partenariat d’achats des produits maraichers des femmes.</p> <p>Remise de 3 machines à coudre ainsi que des tissus aux associations des femmes pour la fabrication de masques contre la Covid-19.</p> <p>Création de 2 jardins communautaires d’environ 2 hectares chacun incluant 2 forages, 2 châteaux d’eau, 2 clôtures ainsi que des installations complémentaires d’irrigation pour les femmes de Nampala et Ntjikoua.</p> <p>Mise en relation des femmes de Nampala et Ntjikoua avec un cabinet d’agronomie spécialisé dans l’accompagnement des maraîchers pour rendement supérieur, une bonne rentabilité des produits agricoles et une meilleure maîtrise du marché.</p> <p>Appui aux femmes de Finkolo pour l’installation de forage et château d’eau dans leur local de traitement de riz.</p> <p>Soutien aux femmes des villages de Ntjikoua et Nampala pour l’approvisionnement de semences de gombo et à la coopérative des femmes de Finkolo pour l’approvisionnement en semences de riz.</p> <p>Amélioration du restaurant des femmes de Finkolo.</p>
Appui aux associations de jeunes	<p>Appui technique et financier pour la création de 3 groupements d’intérêt économique (« GIE ») pour la jeunesse des villages de Finkolo, Nampala et Ntjikoua.</p> <p>Soutien financier aux associations jeunesse afin de permettre aux jeunes de créer des activités génératrices de revenus et soutenir l’emploi local.</p> <p>Organisation d’une campagne de formation, qui devrait avoir lieu premier trimestre de 2022, pour 300 jeunes sur les dangers liés à l’orpaillage ainsi que sur la promotion de l’agriculture moderne et commerciale.</p>
Autres	<p>Remise de ventilateurs aux communautés.</p>

F. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE

Depuis le démarrage de l'usine, ROBEX s'efforce d'opérer avec un haut niveau de responsabilité sociale. Nous avons mis en place des chartes et politiques qui sont scrupuleusement appliquées et mises à jour régulièrement. Il est possible de les consulter sur notre site internet à l'adresse www.robexgold.com.

De plus, ROBEX a adhéré depuis le 4 avril 2014 au pacte global de l'ONU qui s'articule autour de ces 10 principes.

Principes du pacte global de l'ONU	Actions de ROBEX
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	Mise en place d'une charte des achats responsables qui constitue une annexe des principaux contrats.
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.	Sensibilisation des équipes de sécurité au respect des droits de l'homme. La mine n'emploie que des adultes qui sont tous rémunérés selon une grille s'appuyant sur la convention collective de l'industrie minière au Mali. Aucune violation des droits de l'homme n'est tolérée.
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	Il y a 3 organisations syndicales à la mine de Nampala. Plusieurs augmentations ont été mises en place. Le droit de grève a été exercé et respecté.
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	Tout travailleur est titulaire d'un contrat de travail visé par la direction du travail (un service de l'administration).
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	Il est interdit de faire travailler des enfants dans la mine.
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	La mine de Nampala emploie des Maliens aux plus hauts postes. Du fait des rotations, la mine de Nampala se trouve assez souvent dirigée par des Maliens.
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	Il y a dans le cadre du SSE (service de santé-sécurité environnement) un suivi spécifique de l'environnement. La mine a fait un audit environnemental dont les préconisations sont suivies.
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	La mine publie les données sur l'eau dans les communes.
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	La mine met en place une centrale solaire qui va permettre de réduire les gaz à effet de serre.
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	La mine a mis en place une charte éthique et une adresse dédiée à la révélation de faits qui seraient susceptibles d'entrer dans des situations prohibées.

Nampala a, depuis le 12 avril 2021, obtenu la certification ISO 45001:2018. D'ailleurs, nous sommes fiers d'être la première mine au Mali à obtenir cette certification. Le personnel SSE a été agréé par l'organisation mondiale du travail.

Un code de conduite anticorruption est régulièrement diffusé, essentiellement à la mine de Nampala, afin de rappeler la rigueur à respecter en la matière.

7. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

A. RISQUES FINANCIERS

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euro et la plupart de nos coûts sont calculés en FCFA. Le taux de change entre l'euro et le FCFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

B. RISQUES OPÉRATIONNELS

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus soient respectés ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée.

Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Risque lié aux entrepreneurs externes

En vertu de contrats de service miniers, les opérations de la fosse sont effectuées par des entrepreneurs externes. Il en résulte que nos opérations sont assujetties à des risques dont certains sont hors de notre contrôle, incluant notamment :

- L'incapacité de remplacer l'entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties mette fin à l'entente ;
- Un contrôle réduit sur certains aspects des opérations qui sont sous la responsabilité de l'entrepreneur ;
- Le manquement par l'entrepreneur de ses obligations prévues au contrat de services miniers ;
- Une interruption des opérations dans l'éventualité où l'entrepreneur cesse ses activités pour cause d'insolvabilité ou autres circonstances ;
- Le défaut de l'entrepreneur de se conformer aux exigences légales et réglementaires applicables sous sa responsabilité ; et
- Les problèmes de l'entrepreneur à gérer sa main-d'œuvre, un conflit de travail ou autres enjeux relatifs à ses employés.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. Bien que les entrepreneurs miniers impliqués dans ces projets soient bien établis et réputés, la survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Portefeuille de nos propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en activité est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement.

Approvisionnement en eau

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix courants et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diesel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requise pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis.

Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique, risque terroriste et banditisme armé

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adopte pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, aux conditions des codes miniers, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre ROBEX et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale.

Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif.

Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales, y compris les montants de taxes sur la valeur ajoutée (« TVA »). Les délais prolongés de remboursement de la TVA pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Il est à noter que la situation au Mali se dégrade, de même qu'au Burkina Faso voisin et plus généralement dans l'arc subsaharien. La dégradation partagée avec le reste du Sahel est de plusieurs natures, notamment avec une déstabilisation du centre du pays qui se rapproche de Bamako et avec les infiltrations à l'est liés aux troubles au Burkina Faso, et les infiltrations au sud à la frontière entre le pays et la Côte d'Ivoire ; une instabilité sociale et des difficultés politiques de toutes natures. Le pays voit émerger des conflits ethniques qui n'existaient pas et la présence d'un banditisme armé notamment sur les routes en raison de la présence de nombreuses armes et milices et les incidents se multiplient dans la région de Sikasso. En raison notamment de la dépendance des forces et autorités locales, et malgré les efforts réalisés, rien ne garantit que la sécurité des sites et du personnel puisse être toujours assurée sans difficulté.

Questions liées à la conformité, à la fraude et à la sûreté

La Société doit s'assurer de gérer adéquatement les risques liés à la fraude vu la nature de ses activités et à son environnement d'extrême pauvreté et d'instabilités. Une lutte est menée quotidiennement concernant certains de ces aspects en outre avec l'aide d'un spécialiste en sécurité minière ayant de l'expérience en Afrique.

De plus, la Société a engagé une politique de consolidation de la conformité notamment en mettant en place une politique dénommée PAF (Procédure Anti-Fraude) inspirée du référentiel COSO 2013.

Une gendarmerie est installée à l'entrée de la mine. Plusieurs dizaines de caméras numériques surveillent le site. Plusieurs dizaines de gardes patrouillent. La Garde nationale et la mine de Nampala ont par ailleurs passé un accord qui a permis d'installer un groupe de la Garde nationale sur le site en sus de la gendarmerie. Depuis plusieurs mois, il a été nécessaire de rajouter un groupe de gendarmes armés.

Depuis quelques mois, une ou plusieurs bandes armées agissent à une distance qui ne cesse de se rapprocher de la zone où se situe la mine de Nampala. De nombreuses actions sont menées.

Alors, la Société doit s'adapter en permanence et rien ne garantit la parfaite efficacité des actions menées.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation, ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. ROBEX et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans la nécessité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuse, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurances insuffisantes

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons importants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. De nombreux projets et nouveaux textes créent des inquiétudes.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités. De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Une action est menée depuis plusieurs années pour réduire le risque de pertes de données, mais rien ne garantit que cette action soit totalement efficace.

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subissions jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En octobre 2020, la Société a été informée du dépôt par un très petit groupe d'actionnaires minoritaires d'une demande d'ordonnance de redressement auprès de la Cour supérieure du Québec reposant sur des allégations sans fondement touchant, notamment, la rémunération des dirigeants et des financements passés. Sont mis en causes la Société, ses administrateurs, ses dirigeants et la famille Cohen. ROBEX a décidé de contester vigoureusement la demande et de rétablir les faits aux termes de la procédure applicable. La Société tient à rappeler qu'elle suit la réglementation en matière de valeurs mobilières de façon respectueuse des minoritaires. Entre autres, tout élément important qui devait être porté à l'attention des actionnaires a été divulgué en temps opportun et de façon complète sans aucune objection, à l'époque de la part des actionnaires. La Société considère ce recours frivole et non fondé et entend démontrer non seulement à la cour l'aspect abusif de cette procédure, mais se réserve le droit d'entreprendre des mesures de recouvrement des dépenses légales encourues.

Lois anticorruptions

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. Toute infraction réelle ou présumée des lois anticorruptions est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Pandémie du coronavirus (COVID-19)

La crise sanitaire qui frappe le monde entier est sans précédent et donc ses effets sont largement imprévisibles. Cette pandémie ne saurait épargner un pays. En Afrique de l'Ouest, plus qu'ailleurs, les infrastructures médicales locales sont très fragiles. Les pays faisant face à une crise jamais rencontrée, les pouvoirs publics sont susceptibles de prendre des décisions inattendues ou soudaines et incontournables.

Outre les problèmes de santé que cela fait peser sur les travailleurs des entreprises et de leurs sous-traitants, de nombreux problèmes locaux ou mondiaux peuvent apparaître dont, notamment, de rupture d'approvisionnements, des transports, des exportations, fermeture des frontières, etc. Il est également possible que des entreprises soient touchées, ou que soient touchées les communautés avoisinantes provoquant notamment des arrêts de production et instabilités sociales.

La Société a mis en place une surveillance régulière de la situation afin d'ajuster les actions à mener. Entre autres, une politique de tests a été mise en place par la mine avec des experts maliens des maladies infectieuses.

À l'heure actuelle, nous sommes heureux de constater que le Mali est très épargné par la crise sanitaire et la mine de Nampala n'a eu qu'un seul cas (sans contagion), et il semble que ce soit la même chose pour les villages avoisinants. Toutefois, la multiplication des variants incite à la vigilance.

Crise institutionnelle et sociale au Mali

Un pouvoir militaire s'est installé au Mali en remplacement des institutions civiles le 18 août 2020 après que de graves troubles aient eu lieu. La mise en place d'un pouvoir militaire a entraîné dans un premier temps des sanctions internationales. Les 24 et 25 mai 2021, le gouvernement a de nouveau été écarté et un militaire a été installé à la Présidence. Les événements se sont passés initialement quasiment sans violence, mais les acteurs civils de la vie politique manifestent une certaine impatience et des grèves apparaissent dans le pays. Par ailleurs, la France retire sa participation militaire au Mali et il y a un conflit avec la France relatif à la présence de conseillers Russes y compris par une société militaire privée. D'une manière générale, la situation en Afrique subsaharienne continue à se dégrader sous la pression des groupes terroristes. La situation étant tendue, la Société est donc très vigilante. Ces tensions semblent avoir réduit les aides dont bénéficiait le Mali, elles perturbent les activités économiques et l'État est donc plus que jamais à la recherche d'argent. La CEDEAO a pris des sanctions qui ne semblent viser que les dirigeants du pays. La situation du pays se ressent sur le site par une lente dégradation du respect des autorités par la population. Depuis quelques temps, il y a un regain d'activités de groupes armés dans le pays.

Risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de juridictions et est soumise aux lois fiscales de ces juridictions. Ces lois fiscales sont complexes, sujettes à diverses interprétations et applications par les autorités fiscales concernées et sujettes à des changements et révisions dans le cours normal des choses. ROBEX peut être contesté par les autorités fiscales des pays dans lesquels la Société opère, avec des résultats qui peuvent affecter négativement ses bénéficiaires. En outre, des changements dans la législation fiscale ou des révisions et des évaluations pourraient entraîner une augmentation des impôts à payer par ROBEX, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie. Bien que la Société ait conclu des accords de stabilité fiscale avec le gouvernement malien, il n'y a aucune certitude que ces accords seront maintenus ou ne seront pas retirés à l'avenir. Les interprétations de l'accord de stabilité et des lois fiscales par la Société peuvent ne pas être les mêmes que celles des autorités réglementaires. Par conséquent, les contestations des interprétations de l'entente de stabilité et des lois fiscales par les autorités de réglementation, en plus des modifications apportées aux lois fiscales, pourraient entraîner des impôts, des pénalités et des intérêts supplémentaires importants. La Société est soumise à des contrôles fiscaux de routine par diverses autorités fiscales. Les contrôles fiscaux peuvent entraîner des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités, ce qui aurait un impact négatif sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Des changements dans les règles et réglementations fiscales ou dans l'interprétation des règles et réglementations fiscales par les tribunaux ou les autorités fiscales peuvent également avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

8. CAPITAL-ACTIONS

Au 2 mai 2022, notre capital social se composait de 599 878 403 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi, 6 281 163 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,09 \$, 0,115 \$ et 0,13 \$, venant respectivement à échéance le 16 juillet 2022, le 23 septembre 2023 et le 28 novembre 2024. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Sommaire de l'actionariat

	Situation actuelle		Options d'achat d'actions ¹ Effets de l'exercice		
	Actions en circulation	%	Actions émises	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen*	394 293 027	65,73 %	---	394 293 027	65,05 %
Autres actionnaires	205 585 376	34,27 %	6 281 163	211 866 539	34,95 %
Total	599 878 403	100 %	6 281 163	606 159 566	100 %

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

Le 20 avril 2022, la Société a conclu un SPA dans laquelle la Société émettra des actions ordinaires pour l'acquisition de Sycamore².

9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriées afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président, notre chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soit évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI et sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021 ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

¹ L'exercice de ces options augmenterait la trésorerie de la Société d'un montant de 769 051 \$.

² Se référer au communiqué pour de plus amples détails sur cette transaction.

B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF. L'évaluation a été effectuée par le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basés sur cette évaluation, le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tous les contrôles et procédures, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or¹ et les charges d'exploitation pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
Par tonne traitée		
Tonnes de minerai traitées	1 948 284	1 886 318
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	37 839 905	34 465 494
Redevances minières	(3 207 100)	(2 915 269)
Incidence des ajustements des stocks (lingots de dorés, or en voie de production et stocks de minerai)	(44 901)	1 453 919
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)	34 587 904	33 004 144
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	17

	2021	2020
Par tonne traitée		
Tonnes de minerai traitées	1 948 284	1 886 318
(en dollars)		
Frais de découverte	21 937 381	16 414 575
Frais de découverte (par tonne traitée)	11	9
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	17
Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	29	26

¹ L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

Coût comptant total

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du coût comptant total pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
Par once vendue		
Onces d'or vendues	46 002	50 963
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	37 839 905	34 465 494
Coût comptant total (par once vendue)	823	676

Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût de maintien tout inclus pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
Onces d'or vendues	46 002	50 963
(en dollars)		
Dépenses en immobilisations de maintien	31 213 982	30 596 468
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	679	600
Coût comptant total (par once vendue)	823	676
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)	1 502	1 277

	2021	2020
Onces d'or vendues	46 002	50 963
(en dollars)		
Dépenses en immobilisations de maintien	31 213 982	30 596 468
Frais de découverte	(21 937 381)	(16 414 575)
Dépenses d'exploration	(3 146 804)	(8 003 430)
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées	6 129 797	6 178 463
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées (par once vendue)	133	121
Coût comptant total (par once vendue)	823	676
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue)	956	797

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

La Société utilise les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, et calcule cette mesure en excluant les variations d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les dépôts versés et les créditeurs.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par action pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en dollars)	33 768 201	65 090 056
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	599 737 408	588 946 537
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)	0,056	0,111

Mesures comptables ajustées

Le résultat net a été ajusté pour certains éléments considérés temporaires, qui ne reflètent pas les activités d'exploitation minière centrales à la Société. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des mesures comptables ajustées pour les trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

(en dollars)	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS	15 892 676	44 609 088
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
Gains de change	(507 875)	(193 820)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 951	57 341
Provision d'impôt pour des ajustements sur des années antérieures	14 276 807	---
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires	29 667 559	45 046 400
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	599 737 408	588 946 537
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,049	0,076

(en dollars)	2021	2020
Résultat opérationnel selon les IFRS	37 093 707	48 529 127
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
Résultat opérationnel ajusté	37 093 707	49 102 918

11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion est daté du 2 mai 2022. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et des circulaires de sollicitation annuelle sur le site Internet de SEDAR (sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse robexgold.com.

12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire au moins 50 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2022 à un coût de maintien tout inclus par once vendue (ou AISC) inférieur à 1 500 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui de l'année 2021, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de ROBEX déposés auprès des autorités canadiennes de règlementation en valeurs mobilières. ROBEX décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

ROBEX

ÉTATS FINANCIERS





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Robex Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat global des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les bilans consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020;
- les notes afférentes aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 2 mai 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
REVENUS - VENTES D'OR	103 892 699	120 830 189
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation minière - note 7	37 839 905	34 465 494
Charges administratives - note 8	17 442 857	16 348 407
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 516 230	20 913 370
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 18 b)	---	573 791
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	37 093 707	48 529 127
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Charges financières - note 9	938 960	1 145 749
Gains de change	(507 875)	(193 820)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 951	57 341
Autres produits	(122 407)	(62 490)
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	36 779 078	47 582 347
Charge d'impôt sur le résultat - note 21	20 658 446	2 556 305
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16 120 632	45 026 042
ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	15 892 676	44 609 088
À la participation ne donnant pas le contrôle	227 956	416 954
	16 120 632	45 026 042
RÉSULTAT PAR ACTION - note 22		
De base	0,026	0,076
Dilué	0,026	0,074

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021	2020
	\$	\$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16 120 632	45 026 042
Autres éléments du résultat global		
Élément susceptible d'être reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de change	(8 772 942)	5 829 920
RÉSULTAT GLOBAL	7 347 690	50 855 962
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	7 195 017	50 407 529
À la participation ne donnant pas le contrôle	152 673	448 433
	7 347 690	50 855 962

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires					Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Réserve - options d'achat d'actions	Bénéfices non répartis (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global - note 19	Total		
Solde au 31 décembre 2019	66 850 704	4 185 214	(859 288)	1 778 494	71 955 124	724 344	72 679 468
Résultat net de l'exercice	---	---	44 609 088	---	44 609 088	416 954	45 026 042
Autres éléments du résultat global	---	---	---	5 798 441	5 798 441	31 479	5 829 920
Résultat global de l'exercice	---	---	44 609 088	5 798 441	50 407 529	448 433	50 855 962
Dividendes - note 18 c)	---	---	(35 537 967)	---	(35 537 967)	(73 014)	(35 610 981)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 18 a)	4 418 698	(1 677 419)	---	---	2 741 279	---	2 741 279
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 18 b)	---	573 791	---	---	573 791	---	573 791
Solde au 31 décembre 2020	71 269 402	3 081 586	8 211 833	7 576 935	90 139 756	1 099 763	91 239 519
Résultat net de l'exercice	---	---	15 892 676	---	15 892 676	227 956	16 120 632
Autres éléments du résultat global	---	---	---	(8 697 659)	(8 697 659)	(75 283)	(8 772 942)
Résultat global de l'exercice	---	---	15 892 676	(8 697 659)	7 195 017	152 673	7 347 690
Dividendes - note 18 c)	---	---	---	---	---	(23 614)	(23 614)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 18 a)	137 645	(53 975)	---	---	83 670	---	83 670
Solde au 31 décembre 2021	71 407 047	3 027 611	24 104 509	(1 120 724)	97 418 443	1 228 822	98 647 265

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS AUX 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	20 721 807	8 895 854
Stocks - note 10	13 638 323	13 316 488
Débiteurs - note 11	4 222 161	3 754 189
Charges payées d'avance	742 304	175 943
Dépôts versés	1 920 523	2 012 030
	41 245 118	28 154 504
TVA À RECEVOIR	1 453 141	3 346 714
BIENS MINIERES - note 12	9 305 349	7 935 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 13	90 605 261	77 259 852
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 849	77 882
	142 667 718	116 774 197
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Marges de crédit et découvert bancaire - note 15	6 659 600	1 086 599
Créditeurs - note 14	24 325 955	13 765 622
Partie courante de la dette à long terme - note 15	4 389 574	4 288 403
Partie courante des obligations locatives - note 17	79 150	202 056
	35 454 279	19 342 680
DETTE À LONG TERME - note 15	305 032	2 211 700
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 16	378 385	423 702
OBLIGATIONS LOCATIVES - note 17	7 213	99 495
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ - note 21	7 875 544	3 457 101
	44 020 453	25 534 678
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 18 a)	71 407 047	71 269 402
Réserve d'options d'achat d'actions - note 18 b)	3 027 611	3 081 586
Bénéfices non répartis	24 104 509	8 211 833
Cumul des autres éléments du résultat global - note 19	(1 120 724)	7 576 935
	97 418 443	90 139 756
Participation ne donnant pas le contrôle	1 228 822	1 099 763
	98 647 265	91 239 519
	142 667 718	116 774 197

Éventualités et engagements (note 24)

Événement postérieur à la date de clôture (note 27)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS AUX 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2021 \$	2020 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de l'exercice	16 120 632	45 026 042
Ajustements pour		
Charges financières	938 960	1 145 749
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 516 230	20 913 370
Charge d'impôt différé sur le résultat	4 658 751	1 788 301
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 951	57 341
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 20	10 155 047	(1 624 536)
Variation de la TVA à recevoir	1 365 503	(3 346 714)
Intérêts payés - note 20	(837 826)	(1 067 824)
	43 923 248	63 465 520
Investissement		
Variation des dépôts versés	334 055	(1 109 028)
Acquisition de biens miniers	(2 005 403)	(282 319)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 199 518)	(28 789 875)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 700)	(14 773)
	(34 874 566)	(30 195 995)
Financement		
Dette à long terme contractée	4 079 841	---
Remboursement de la dette à long terme	(5 452 097)	(7 732 748)
Variation des marges de crédit	5 622 118	1 110 942
Versements sur les obligations locatives	(145 910)	(315 429)
Émission d'actions ordinaires	83 670	2 741 279
Dividendes payés	(8 623)	(35 545 366)
	4 178 999	(39 741 322)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(1 401 728)	1 768 651
Augmentation (diminution) de la trésorerie	11 825 953	(4 703 146)
Trésorerie au début de l'exercice	8 895 854	13 599 000
Trésorerie à la fin de l'exercice	20 721 807	8 895 854
Impôts payés	7 400 802	1 468 607

Renseignements complémentaires (note 20)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une société junior canadienne d'exploitation et d'exploration minière. La Société est entrée en production commerciale sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, le 1^{er} janvier 2017. En plus de ses activités d'exploitation minière, la Société est titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 2 mai 2022.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la Société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des résultats nets est redistribué à la Société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la Société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la Société détient une participation de 85 %, Ressources Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la Société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. L'euro et le franc CFA sont les monnaies fonctionnelles de la Société.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués selon leur classification qui dépend du but pour lequel les instruments financiers ont été acquis ainsi que leurs caractéristiques.

L'évaluation des actifs et des passifs financiers est basée selon l'une des classifications suivantes :

(a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVRN sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(b) Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à chaque date de bilan au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les changements au coût sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(c) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVAERG sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat global dans la période à laquelle les changements ont eu lieu. Aucun reclassement au résultat net n'est permis au moment de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers.

Les actifs financiers au coût amorti de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés comme actif courant si le paiement est recevable dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans l'actif non courant.

Les passifs financiers au coût amorti de la Société incluent les créditeurs, la marge de crédit, les obligations locatives et la dette à long terme. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Instrument financiers - (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la JVRN, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale. Pour les instruments financiers au coût amorti, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées de minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. L'or en cours de production représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les lingots d'or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor-Heraeus prêt à la vente. Les fournitures représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les frais des sous-traitants, les matériaux, les droits de douane et autres taxes, les frais de transport et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de pré faisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers - (suite)

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves »), sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables ainsi qu'une partie des ressources indiquées.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

Matériel relatif à l'exploitation minière

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Bâtiments et aménagements de bureaux

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Outillage, équipements et matériel roulant

L'outillage, les équipements et le matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

Équipements d'exploration

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suivant leur mise en exploitation (ou suivant la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré; et
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Contrats de location

La Société est une partie à des contrats de location visant des espaces à bureaux et des véhicules.

Les modalités de chaque contrat de location sont négociées au cas par cas et présentent une grande variété de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

Les contrats de location sont comptabilisés sous la forme d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'un passif d'obligation locative correspondant à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la période du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, ce qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif de location;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Contrats de location - (suite)

Actifs au titre de droits d'utilisation - (suite)

- les paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- tous les coûts initiaux directement engagés par la Société; et
- les coûts de restauration.

Après la date d'entrée en vigueur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toutes les pertes de valeur cumulées, ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à cette date, ce qui comprend :

- les paiements fixes, déduction faite des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de location variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les montants que la Société s'attend à payer en vertu de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux implicite du contrat de location soit facilement déterminable, auquel cas ce dernier est alors utilisé.

Exemptions

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et pour les contrats de location dont la durée ne dépasse pas 12 mois. Les paiements relatifs à de tels contrats de location sont comptabilisés sur une base linéaire et sont passés en charges dans le résultat net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les capitaux propres des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black-Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Revenus

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). La Société vend par l'intermédiaire d'un raffineur. Les ventes sont constatées lorsque les titres juridiques sur les métaux sont transférés à l'acheteur, soit au moment où les métaux sont vendus sur le marché. L'obligation de performance de la Société est remplie à un moment précis, soit lorsque les métaux sont vendus sur le marché. Les revenus de la vente d'or sont constatés au résultat basé sur le prix selon le London Bullion Market en Euro au moment de la vente.

Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options. Selon cette méthode, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

4 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes et modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les périodes comptables futures.

IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les amendements clarifient la signification de « coûts pour exécuter un contrat » et précisent qu'avant qu'une provision distincte pour un contrat déficitaire ne soit établie, une entité comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs utilisés pour exécuter le contrat, plutôt que sur les actifs dédiés à ce contrat. L'amendement sera appliqué de manière prospective aux contrats pour lesquels l'entité n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de la période de reporting annuelle au cours de laquelle l'entité applique les modifications pour la première fois ou après la première période de reporting commençant le 1er janvier 2022 ou après cette date. Cette modification est en cours d'évaluation par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la Société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai et des ressources minérales récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai et les ressources minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves et des ressources peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la Société, notamment :

(i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;

(ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé du résultat pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et

(iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves et de ressources affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

Estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles

Une portion importante des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode des unités de production. Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production d'or réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai et les ressources indiquées. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai et les ressources minérales.

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai et les ressources minérales, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles de la Société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Impôt sur le résultat et position fiscale incertaine

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Les estimations relatives aux différents avis de cotisation reçus du gouvernement du Mali impliquent un degré d'estimation et de jugement à l'égard de certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce que le processus d'opposition arrive à une résolution avec l'autorité fiscale dont il relève ou, le cas échéant, par le biais d'une procédure judiciaire officielle.

L'incertitude inhérente quant au résultat de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait être différente des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie. L'impact financier de cette estimation est présenté à la note 24.

COVID-19

Une pandémie mondiale liée à la COVID-19 a été déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé en mars 2020, ce qui a engendré des ajustements sur les procédures opérationnelles de la Société. Jusqu'à maintenant, ses opérations n'ont pas été touchées de façon importante. Les répercussions actuelles et attendues sur le commerce mondial ont été et devraient continuer d'être d'une grande portée. À ce jour, à l'échelle planétaire, il y a une volatilité importante des prix des produits de base et des taux de change. De plus, de nombreuses restrictions ont été implantées, y compris les restrictions de voyage et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. À la date de publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, il existe encore une incertitude mondiale significative entourant la COVID-19 et l'étendue et la durée de l'impact qu'elle peut avoir. De ce fait, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et leurs impacts sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

Le résultat opérationnel pour le secteur Exploitation minière (or) regroupe la Société et toutes ses filiales intervenant dans la chaîne de valeur de la production à la vente, que ce soit sur le lieu de production, les activités d'affinage et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays ou la monnaie.

	Exercice terminé le 31 décembre 2021			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total
REVENUS - VENTES D'OR	103 892 699	---	---	103 892 699
Charges d'exploitation minière - note 7	34 632 805	---	---	34 632 805
Redevances minières - note 7	3 207 100	---	---	3 207 100
Charges administratives - note 8	11 456 289	33 939	5 952 629	17 442 857
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 451 992	---	64 238	11 516 230
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	43 144 513	(33 939)	(6 016 867)	37 093 707

	Exercice terminé le 31 décembre 2020			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total
REVENUS - VENTES D'OR	120 830 189	---	---	120 830 189
Charges d'exploitation minière - note 7	31 550 225	---	---	31 550 225
Redevances minières - note 7	2 915 269	---	---	2 915 269
Charges administratives - note 8	8 808 597	10 779	7 529 031	16 348 407
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	20 849 429	---	63 941	20 913 370
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 18 b)	---	---	573 791	573 791
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	56 706 669	(10 779)	(8 166 763)	48 529 127

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont comme suit :

	Au 31 décembre 2021			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	3 200 665	244 021	17 277 121	20 721 807
Stocks	13 638 323	---	---	13 638 323
Débiteurs	4 164 700	---	57 461	4 222 161
Charges payées d'avance	273 776	43 362	425 166	742 304
Dépôts versés	1 839 861	52 118	28 544	1 920 523
TVA à recevoir	1 453 141	---	---	1 453 141
Biens miniers	---	9 305 349	---	9 305 349
Immobilisations corporelles	90 288 294	242 586	74 381	90 605 261
Immobilisations incorporelles	9 389	49 460	---	58 849
	114 868 149	9 936 896	17 862 673	142 667 718

	Au 31 décembre 2020			
	Exploitation minière (or)	Exploration minière	Gestion corporative	Total \$
Trésorerie	3 567 627	70 737	5 257 490	8 895 854
Stocks	13 316 488	---	---	13 316 488
Débiteurs	3 676 205	---	77 984	3 754 189
Charges payées d'avance	157 371	3 615	14 957	175 943
Dépôts versés	1 979 833	---	32 197	2 012 030
TVA à recevoir	3 346 714	---	---	3 346 714
Biens miniers	---	7 935 245	---	7 935 245
Immobilisations corporelles	77 033 029	94 944	131 879	77 259 852
Immobilisations incorporelles	14 546	63 336	---	77 882
	103 091 813	8 167 877	5 514 507	116 774 197

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2021	2020
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	31 536 300	25 650 438
Carburants	14 025 782	11 689 016
Réactifs	5 065 618	5 273 288
Charges au titre des avantages du personnel	5 054 785	5 793 822
Variation des stocks	44 901	(1 453 919)
<i>Moins</i> : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(21 937 381)	(16 414 575)
Frais de transport	842 800	1 012 155
Total des coûts de production	34 632 805	31 550 225
Redevances minières	3 207 100	2 915 269
	37 839 905	34 465 494

8 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2021	2020
	\$	\$
Exploitation et exploration	11 490 228	8 819 376
Gestion corporative	5 952 629	7 529 031
	17 442 857	16 348 407

Des montants liés aux salaires de 1 650 861 \$ et de 485 338 \$ sont respectivement inclus dans le poste «Exploitation et exploration» et dans le poste «Gestion corporative» pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (1 918 603 \$ et 391 588 \$ respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

9 - CHARGES FINANCIÈRES

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	483 861	707 153
Intérêts effectifs sur la dette à long terme	59 320	78 261
Intérêts sur les marges de crédit	196 065	7 582
Intérêts sur les obligations locatives	7 548	25 710
Frais bancaires	150 241	249 877
Variation du passif environnemental	41 925	77 166
	938 960	1 145 749

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

10 - STOCKS

	2021	2020
	\$	\$
Doré en cours de production	3 976 552	4 648 288
Fournitures et pièces de rechange	9 249 760	8 437 106
Minerai empilé	412 011	231 094
	13 638 323	13 316 488

11 - DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
TVA à recevoir ⁽¹⁾	3 804 644	3 355 503
Autres taxes à recevoir	351 557	381 448
Autres débiteurs	65 960	17 238
	4 222 161	3 754 189

⁽¹⁾ Les montants à recevoir au titre de la TVA ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 12 mois. La TVA à recevoir qui sera recouvrée sur plus de douze mois a été comptabilisée dans les actifs non courant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de la TVA à recevoir (aucune au 31 décembre 2020). Au 31 décembre 2021, la Société ne détenait aucune garantie sur les sommes à recevoir (aucune garantie au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

12 - BIENS MINIERS

	Mininko (A)	Sanoula (B)	Kamasso (C)	Diangounté (D)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	
Droits et titres miniers					\$
Solde au 31 décembre 2019	137 423	224 842	22 372	47 920	432 557
Variation du taux de change	9 657	15 803	1 572	3 368	30 400
Solde au 31 décembre 2020	147 080	240 645	23 944	51 288	462 957
Acquisitions	---	---	13 459	25 799	39 258
Variation du taux de change	(11 468)	(18 764)	(1 867)	(5 027)	(37 126)
Solde au 31 décembre 2021	135 612	221 881	35 536	72 060	465 089
Frais d'exploration					
Solde au 31 décembre 2019	4 651 388	1 233 932	770 860	22 645	6 678 825
Frais engagés	155 715	58 377	39 068	40 391	293 551
Amortissements	8 860	3 541	2 655	4 311	19 367
Variation du taux de change	331 506	88 916	56 276	3 847	480 545
Solde au 31 décembre 2020	5 147 469	1 384 766	868 859	71 194	7 472 288
Frais engagés	1 408 894	548 857	---	19 888	1 977 639
Amortissements	23 726	21 725	---	---	45 451
Variation du taux de change	(459 630)	(121 636)	(67 748)	(6 104)	(655 118)
Solde au 31 décembre 2021	6 120 459	1 833 712	801 111	84 978	8 840 260
Total :					
Au 31 décembre 2020	5 294 549	1 625 411	892 803	122 482	7 935 245
Au 31 décembre 2021	6 256 071	2 055 593	836 647	157 038	9 305 349

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

12 - BIENS MINIERS - (suite)

(A) Depuis le 30 avril 2007, la Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété. Le vendeur bénéficie de redevances NSR (Net Smelter Return) de 1 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la Société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

Le 17 septembre 2019, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer de nouveau ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 16 septembre 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(B) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé de nouveau le 28 août 2019. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 août 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(C) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 19 septembre 2017. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 18 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(D) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 26 août 2019. La durée de validité de ce permis est de 13 mois, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillages, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
						\$
Coût						
Solde au 31 décembre 2019	16 500 008	8 922 809	91 853 888	2 845 123	712 293	120 834 121
Acquisitions	8 003 430	3 479 443	17 532 117	1 566 706	---	30 581 696
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(266 344)	---	(266 344)
Radiations	---	(52 885)	(34 155)	(93 448)	---	(180 488)
Variation du taux de change	1 178 510	635 925	6 505 162	202 708	50 064	8 572 369
Solde au 31 décembre 2020	25 681 948	12 985 292	115 857 012	4 254 745	762 357	159 541 354
Acquisitions	3 146 804	1 201 296	26 036 894	1 042 396	---	31 427 390
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(116 087)	---	(116 087)
Radiations	---	---	---	(29 976)	---	(29 976)
Variation du taux de change	(2 052 943)	(1 046 526)	(9 520 491)	(353 934)	(59 444)	(13 033 338)
Solde au 31 décembre 2021	26 775 809	13 140 062	132 373 415	4 797 144	702 913	177 789 343

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2019	5 964 468	3 496 894	45 752 689	1 351 948	635 646	57 201 645
Amortissement	2 851 198	1 345 162	16 340 753	650 000	17 711	21 204 824
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(162 216)	---	(162 216)
Radiations	---	(33 643)	(20 213)	(70 349)	---	(124 205)
Variation du taux de change	426 480	253 438	3 337 813	98 696	45 027	4 161 454
Solde au 31 décembre 2020	9 242 146	5 061 851	65 411 042	1 868 079	698 384	82 281 502
Amortissement	1 580 081	1 093 106	8 189 453	737 609	13 338	11 613 587
Modifications d'actifs au titre de droits d'utilisation - note 17	---	---	---	(58 044)	---	(58 044)
Radiations	---	---	---	(24 025)	---	(24 025)
Variation du taux de change	(729 724)	(415 334)	(5 271 709)	(157 338)	(54 833)	(6 628 938)
Solde au 31 décembre 2021	10 092 503	5 739 623	68 328 786	2 366 281	656 889	87 184 082

Valeurs nettes :

Total au 31 décembre 2020	16 439 802	7 923 441	50 445 970	2 386 666	63 973	77 259 852
Total au 31 décembre 2021	16 683 306	7 400 439	64 044 629	2 430 863	46 024	90 605 261
Non amorties						
au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	7 145 057	1 228 689	2 794 029	---	---	11 167 775
Non amorties						
au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾	7 192 341	1 301 482	2 267 858	---	---	10 761 682

⁽¹⁾ Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 10 761 682 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de développement, de construction ou d'installation au 31 décembre 2021 (11 167 775 \$ au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs	10 567 591	9 770 197
Dû à l'État ⁽¹⁾	10 965 585	365 640
Comptes à payer à une société détenue par un actionnaire	1 424 708	2 317 787
Autres créditeurs	1 352 444	1 295 282
Intérêts courus	15 627	16 716
	24 325 955	13 765 622

⁽¹⁾ Inclus un dû de 7 714 916 \$ sur la provision pour les ajustements des années antérieures (voir note 24).

15 - DETTE À LONG TERME, MARGES DE CRÉDIT ET DÉCOUVERT BANCAIRE

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 11 549 531 \$ (5 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 262 794 \$ (119 784 353 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement. ⁽¹⁾

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 2 245 420 \$ (1 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 8 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 193 038 \$ (87 988 866 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mai 2022 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 1 844 706 \$ (500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 10 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 115 792 \$ (52 779 446 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 701 937 \$ (300 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,5 %, garanti par un nantissement à hauteur du matériel roulant financé. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 20 183 \$ (9 199 798 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mars 2024 inclusivement.

Emprunt bancaire, d'un montant initial de 69 726 \$ (29 800 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,5 %, garanti par un nantissement à hauteur du matériel roulant financé. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 2 005 \$ (913 846 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en mars 2024 inclusivement.

Emprunts entièrement remboursés au cours de l'exercice

Moins : Frais de financement reportés d'un montant initial de 291 011 \$ (122 263 500 francs CFA)

Moins : Partie courante de la dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
	2 048 221	5 365 654
	1 123 032	---
	991 920	---
	491 576	---
	48 830	---
	---	1 189 711
	4 703 579	6 555 365
	(8 973)	(55 262)
	4 694 606	6 500 103
	(4 389 574)	(4 288 403)
	305 032	2 211 700

⁽¹⁾ En vertu de ces obligations, la Société s'est engagée à respecter annuellement certaines conditions ainsi que des ratios financiers. Au 31 décembre 2021, la Société respectait tous les ratios financiers exigés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

15 - DETTE À LONG TERME, MARGES DE CRÉDIT ET DÉCOUVERT BANCAIRE - (suite)

Les paiements en capital requis au cours des trois prochains exercices sont de 4 703 579 \$.

	\$
2022	4 398 547
2023	253 647
2024	51 385

Marges de crédit et découvert bancaire

Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 1 096 946 \$ (500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 8 %, échéant le 30 septembre 2022.

Marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 5 484 729 \$ (2 500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 7,75 %, échéant le 30 novembre 2022.

Découvert bancaire

2021	2020
\$	\$
573 797	1 086 599
5 484 729	---
601 074	---
6 659 600	1 086 599

16 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Solde au début de l'exercice

Variation de la provision à la suite de changements dans les estimations

Charges de désactualisation de l'exercice

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

2021
\$
423 702
(54 309)
41 925
(32 933)
378 385

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

16 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL - (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 décembre 2021, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 378 385 \$ (423 702 \$ au 31 décembre 2020).

La valeur estimative non actualisée de ce passif se chiffrait à 1 027 712 \$ (1 114 623 \$ au 31 décembre 2020).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, une charge de désactualisation de 41 925 \$ (77 166 \$ au 31 décembre 2020) a été imputée aux résultats dans les charges financières afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 11 % (11 % au 31 décembre 2020).

17 - CONTRATS DE LOCATION

Des actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles, tel que décrit ci-dessous :

	Bâtiments et aménagements de bureaux	Outillages, équipements et matériel roulant	Total \$
Solde au début de l'exercice	146 563	146 028	292 591
Modifications	---	(58 043)	(58 043)
Amortissement	(71 967)	(69 574)	(141 541)
Effet de la variation du taux de change	(9 462)	(8 609)	(18 071)
Solde à la fin de l'exercice	65 134	9 802	74 936

Les passifs liés aux obligations locatives se présentent comme suit:

	2021 \$
Solde au début de l'exercice	301 551
Modifications	(58 043)
Versements durant l'exercice	(145 910)
Effet de la variation du taux de change	(11 235)
Solde à la fin de l'exercice	86 363
<i>Moins</i> : Partie courante des obligations locatives	(79 150)
	7 213

Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location résiduels, actualisée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales, soit respectivement 4 % ou 7,38 %. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES

a) Capital-actions

Autorisé

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé

599 878 403 actions ordinaires

(31 décembre 2020 - 599 119 403 actions ordinaires)

2021	2020
\$	\$
71 407 047	71 269 402

Année 2021

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a émis 759 000 actions à la suite d'exercices d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 83 670 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 137 645 \$.

b) Réserve - options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 34 770 600 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

b) Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	461 853	523 248
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 565 758	2 558 338
	3 027 611	3 081 586

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2021		2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	7 140 163	0,12 \$	23 000 000	0,11 \$
Octroyées	---	---	3 000 000	0,35 \$
Exercées	(759 000)	0,11 \$	(18 859 837)	0,15 \$
Annulées ou échues	(100 000)	0,12 \$	---	---
En circulation à la fin de l'exercice	6 281 163	0,12 \$	7 140 163	0,12 \$
Pouvant être exercées	6 281 163	0,12 \$	7 140 163	0,12 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la moyenne pondérée du prix de l'action lors des exercices des options d'achat d'actions était de 0,41 \$ (0,37 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'établit à néant (573 791 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucun montant n'est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (573 791 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). La juste valeur a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2020
Taux d'intérêt sans risque	0,32 %
Volatilité prévue	66,50 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	5 années
Prix de l'action	0,35 \$
Prix d'exercice	0,35 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - CAPITAUX PROPRES - (suite)

b) Réserve - options d'achat d'actions - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2021		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2021	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
0,09 \$	1 150 000	0,5	1 150 000	0,5
0,115 \$	100 000	1,7	100 000	1,7
0,13 \$	5 031 163	2,9	5 031 163	2,9
	6 281 163		6 281 163	

c) Dividendes

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucun dividende n'a été déclaré par la Société aux actionnaires ordinaires (dividendes extraordinaires déclarés de 0,02 \$ par action ordinaire le 18 mars 2020 et de 0,04 \$ par action le 10 septembre 2020 pour un montant total de 35 537 967 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un dividende de 23 614 \$ a été déclaré par la Société à la participation ne donnant pas le contrôle (dividendes de 73 014 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2021	2020
	\$	\$
Écart de change		
Solde au début de l'exercice	7 552 952	1 723 032
Variation de l'écart de change de l'exercice	(8 772 942)	5 829 920
Solde à la fin de l'exercice	(1 219 990)	7 552 952
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	(1 120 724)	7 576 935
À la participation ne donnant pas le contrôle	(99 266)	(23 983)
	(1 219 990)	7 552 952

20 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
	\$	\$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	(618 360)	(1 828 758)
Stocks	(1 455 442)	(2 435 254)
Charges payées d'avance	(592 808)	26 795
Dépôts versés	(392 546)	524 539
	(3 059 156)	(3 712 676)
Augmentation du passif courant		
Créditeurs	13 214 202	2 088 140
	10 155 047	(1 624 536)
<i>b) Intérêts payés</i>		
Marges de crédit	(196 065)	(7 582)
Dettes à long terme	(483 972)	(784 655)
Obligations locatives	(7 548)	(25 710)
Frais bancaires	(150 241)	(249 877)
	(837 826)	(1 067 824)
<i>c) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	1 717 820	(1 853 534)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible		
Impôt exigible sur le résultat	15 999 695	768 004
Impôt différé		
Création et renversement des différences temporelles	4 658 751	1 788 301
Charge d'impôt sur le résultat	20 658 446	2 556 305

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible au taux combiné prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2020)	9 746 448	12 609 322
Impôt minimum	---	223 379
Ajustements des années précédentes	14 276 807	348 159
Éléments non déductibles et non imposables	(5 537 492)	(13 466 960)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	1 298 180	2 359 928
Écart de taux	771 537	194 535
Éléments sans incidence sur le résultat	233 922	(208 785)
Écart entre référentiels comptables	(102 573)	248 899
Autres	(102 325)	170 571
Retenues d'impôt étranger	73 942	77 257
	20 658 446	2 556 305

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - (suite)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

<u>Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés</u>	2021	2020
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Obligations locatives	15 838	75 476
	15 838	75 476
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(7 889 310)	(3 529 368)
Immobilisation incorporelles	(2 071)	(3 209)
	(7 891 381)	(3 532 577)
Impôt différé, montant net	(7 875 543)	(3 457 101)
<u>Actifs d'impôt différé non comptabilisés</u>	2021	2020
	\$	\$
Biens miniers	3 346 373	3 187 236
Pertes autres qu'en capital	15 740 708	14 198 489
Charges financières reportées	27 756	41 933
Obligations locatives	2 191	761
Pertes en capital	---	504 588
Immobilisations corporelles	793 771	775 182
	19 910 799	18 708 189

Au 31 décembre 2021, il n'existe pas de pertes autres qu'en capital au Mali qui ne sont pas reconnues (aucune au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

22 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2021	2020
	\$	\$
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	15 892 676	44 609 088
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	599 737 408	588 946 537
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	4 595 729	10 037 766
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation ⁽¹⁾	604 333 137	598 984 303
Résultat de base par action	0,026	0,076
Résultat dilué par action	0,026	0,074

⁽¹⁾ Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options dont l'effet est antidilutif. Certaines options sont antidilutives soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, aucune option n'est exclue du calcul du résultat dilué par action (aucune option pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

23 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 98 647 265 \$ et 91 239 519 \$ au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La Société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

24 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Obligations d'achats

Au 31 décembre 2021, la Société s'est engagée à acheter auprès de différents fournisseurs non liés des immobilisations corporelles pour un montant de 2 149 770 \$ (2 803 884 \$ au 31 décembre 2020) et de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 4 423 053 \$ (5 516 356 \$ au 31 décembre 2020). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services d'une durée de moins de 12 mois totalisant 719 232 \$ (64 603 \$ au 31 décembre 2020).

Les paiements requis au cours du prochain exercice totalisent 7 292 054 \$.

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS - (suite)

Ajustement fiscal des années antérieures

En 2021, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes des projets d'avis de cotisation pour les années 2016 à 2018 avec une exposition maximale de 21,2 millions de dollars (incluant intérêts et pénalités).

L'évaluation couvre principalement les éléments suivants : l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Au 31 décembre 2021, diverses discussions techniques sont en cours dont l'issue finale reste incertaine, et il subsiste donc un risque que le résultat ait un impact matériel sur les soldes comptabilisés au cours du prochain exercice. Il n'est pas possible de fournir d'autres estimations de sensibilité des variations potentielles à la baisse.

L'issue finale de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Bien que la société défende vigoureusement ses positions et négocie actuellement un nouveau cadre fiscal avec les autorités maliennes, une provision de 14,3 millions de dollars a été enregistrée au 31 décembre 2021, ce qui représente la sortie de fonds la plus probable à l'heure actuelle. Toute provision supplémentaire sera comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Société une fois et s'il est probable qu'une sortie de fonds supplémentaire se produira.

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	2021	2020
	\$	\$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	20 721 807	8 895 854
Débiteurs	65 960	17 238
Dépôts versés	1 920 523	2 012 030
	22 708 290	10 925 122
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	13 360 370	13 399 981
Marges de crédit	6 659 600	1 086 599
Dette à long terme	4 694 606	6 500 103
Obligations locatives	86 363	301 551
	24 800 939	21 288 234

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

- Niveau 1 : Évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

- Niveau 2 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

- Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2021, la Société n'a aucun passif financier à la juste valeur (aucun au 31 décembre 2020).

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de ces exercices.

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et américain.

La Société détient de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts versés et des créditeurs en dollars canadiens et/ou en dollars américains. En conséquence, la Société est exposée au risque causé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

a) Risque de marché - (suite)

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 :

	2021 CAD	2021 USD	2020 CAD	2020 USD
Trésorerie	356 078	203 196	1 312 070	665 025
Dépôts versés	27 386	443 407	224 277	315 711
Créditeurs	(415 070)	(1 540 211)	(608 299)	(509 967)
Obligations locatives	(56 268)	---	(118 466)	---
	(87 874)	(893 608)	809 582	470 769
Solde net en euros	(61 062 €)	(789 237 €)	518 697 €	382 884 €

Le franc CFA fluctue en fonction de l'euro. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Le solde en euros comprend le solde en francs CFA, du fait que le risque de change lié à ces deux monnaies est géré simultanément.

En supposant la constance de toutes les autres variables, un affaiblissement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une augmentation approximative de 62 536 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (diminution approximative de 67 006 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Un renforcement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une diminution approximative de 53 648 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (augmentation approximative de 70 916 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte de crédit si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2021, un montant de 3 148 070 \$ était détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (1 006 430 \$ au 31 décembre 2020). Les dépôts ont été versés principalement pour l'achat de matériel relatif à l'exploitation minière et de stocks de fournitures et de pièces de rechange. La Société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	24 325 955	24 325 955	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	4 694 606	4 568 970	317 871	---
Marges de crédit	6 659 600	6 659 600	---	---
Obligations locatives ⁽¹⁾	86 363	81 308	6 780	---
	35 766 524	35 635 833	324 651	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2020 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	13 765 623	13 765 623	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	6 500 103	4 661 973	2 280 141	---
Obligations locatives ⁽¹⁾	301 551	214 129	101 635	---
	21 653 877	19 728 325	2 381 776	---

⁽¹⁾ Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

26 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 comprennent une charge de 4 536 605 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (6 597 730 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020), incluant des frais de déplacement pour un montant de 112 239 \$ (73 952 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2021	2020
	\$	\$
Honoraires et salaires ⁽¹⁾	4 372 566	5 882 787
Jetons de présence ⁽¹⁾	51 800	67 200
Rémunération en options d'achat d'actions	---	573 791
	4 424 366	6 523 778

⁽¹⁾ Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 8.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

26 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES - (suite)

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2021 \$	2020 \$
Transactions avec la Société Fairchild Participation S.A. ⁽²⁾	4 484 805	5 956 739

⁽²⁾ Un montant de 4 372 566 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (5 882 787 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

La Société n'a pas prévu le versement de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle aux membres clés de la direction.

27 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE CLÔTURE

Le 20 avril 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions (« SPA ») dans laquelle la Société va émettre un maximum de 403 600 000 actions ordinaires (moins les ajustements de clôture tels que les passifs potentiels) dans le capital-actions de Robex en échange de 100 % des actions en circulation de Sycamore Mining (« Sycamore »).

Conformément aux termes du SPA, les actions ordinaires seront émises de la façon suivante :

- 242 160 000 actions ordinaires échéant à la clôture;
- Après l'approbation des états financiers de clôture, un maximum de 60 540 000 actions ordinaires, moins un nombre d'actions ordinaires égal au montant total du passif de Sycamore; et
- 100 900 000 actions ordinaires moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'ont pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » signée avec le gouvernement de la Guinée déterminant les conditions sous lesquelles le projet Kiniero sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant adressant de tels passifs.

La clôture est attendue avant la fin du deuxième trimestre de 2022.

La réalisation de la transaction est assujettie à un certain nombre de conditions préalables, y compris, sans s'y limiter : (i) la réception par Robex d'un rapport technique NI 43-101 sur le projet Kiniero et l'acceptation de celui-ci par la Bourse de croissance TSX (ci-après : la « Bourse »); et (ii) l'approbation de la transaction par la Bourse.

INFORMATIONS CORPORATIVES

INSCRIPTION BOURSIÈRES

Bourse de croissance TSX TSXV : RBX

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil
Vice-président du conseil
Autres membres

Georges Cohen
Richard R. Faucher
Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité
Autres membres

Claude Goulet
Julien Cohen, Michel Doyon

DIRECTION

Président
Chef de la direction
Chef de la direction financière
et des opérations

Georges Cohen
Benjamin Cohen
Augustin Rousselet

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r. l. Montréal (Québec)

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. Québec (Québec)

PERSONNES QUALIFIÉES (RÈGLEMENT 43-101)

Denis Boivin, B.Sc., P.Géo.
Mario Boissé, ing. minier
Richard Barbeau, ing. minier

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)
599 878 403 actions émises et en circulation au 2 mai 2022

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Aurélien Bonneviot
a.bonneviot@robexgold.com
investor@robexgold.com

